LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 42 Saint-Boniface, du 20 au 26 janvier 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*

René Fontaine remplace

Le directeur de la radio CKSB, René Fontaine, occupera par intérim le poste de directeur régional de la SRC au Manitoba, suivant la retraite de Gilbert Teffaine, la semaine prochaine. **Page 3.**

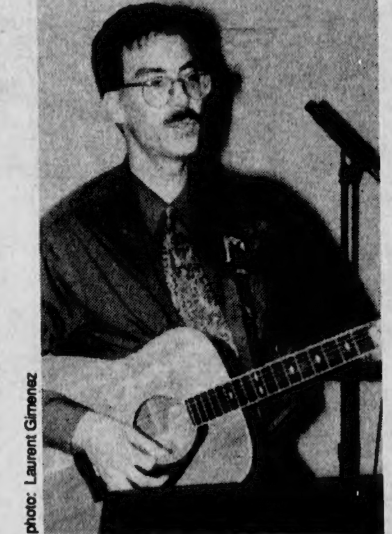

photo: Jean-Pierre Dubé
Stéphan Clavel.

Créer des liens

Stéphan Clavel ne se contente pas de créer des espaces. L'architecte-paysagiste spécialisé dans le troisième âge tente surtout de créer des liens entre les personnes et l'environnement. **Page 9.**

Les petites églises

Pendant que les catholiques du Manitoba lancent des petites communautés chrétiennes, les pentecôtistes tentent une autre fois de percer à Saint-Boniface, sous la direction de Réal Aubin. **Page 15.**


photo: Laurent Gimenez
Le père Réal Aubin.

Citation de la semaine

«On ne veut pas lancer des tomates en blâmant certains groupes.»

Un des signataires d'une étude de la Chambre de commerce de Winnipeg sur les compétences en informatique, l'entrepreneur Germain Perron, identifie des lacunes dans les programmes de formation pour les universités, les entreprises et les étudiants. **Page 7.**

Enfin les meilleurs!


photo: Jean-Pierre Dubé
Les meilleurs éléments de la Hanover-Taché ont mis quatre matchs des étoiles à vaincre leurs vis-à-vis de la Ligue de hockey du Sud-Est. Dans la photo, le duo défensif Michel Morin et Charlie Edwards, de Niverville. Page 13.

Abolition du plafond de 2 % sur les hausses de taxes scolaires

La DSFM pourrait en bénéficier

Le gouvernement du Manitoba a annoncé le 15 janvier que le financement global des écoles publiques restera à 760 millions $, c'est-à-dire environ la même somme que les deux dernières années. Ce gel qualifié d'électoraliste obligera encore les divisions scolaires à couper ou à prélever davantage au niveau local.

En conséquence, le ministre Clayton Manness a aussi annoncé qu'il enlevait les restrictions empêchant les divisions scolaires d'augmenter les impôts fonciers de plus de 2 % (la loi 16).

Pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui n'a pas la possibilité de prélever des impôts directement, cette décision pourrait être positive. «L'année dernière, les divisions cédantes ont dû pêcher dans leurs surplus pour équilibrer leurs budgets, mais elles n'avaient pas partagé ces sommes avec nous», rappelle le président, Louis Tétrault.

«Cette année, si elles décident de maintenir le même niveau de services, elles devront prélever des taxes des individus, ce qui va par conséquent augmenter nos budgets.»

Le ministre Manness a également annoncé le mise sur pied d'un comité ministériel chargé de réviser le processus de négociation collective. «Ça pourrait nous affecter considérablement puisqu'on fait affaire avec neuf divisions et donc, neuf conventions collectives. On est content que le gouvernement va regarder la situation provinciale dans son ensemble; ça pourrait être bon pour nous. Mais on attend de connaître les détails.»

Par ailleurs, Clayton Manness a fait volte-face en ce qui concerne l'élimination de l'éducation physique comme sujet obligatoire. «Le fait qu'il ait changé d'avis démontre l'importance qu'accordent le public, les parents et les professionnel de l'enseignement à l'éducation physique et ses bienfaits. C'est un bon développement, estime Roland Pantel, directeur de la programmation et du perfectionnement professionnel de la DSFM.

«À la DSFM, on attache beaucoup d'importance aux activités parascolaires, sportives entre autres. Ces activités dépendent souvent des professeurs d'éducation physique. La décision du ministre assure, jusqu'à un certain point, le maintien des activités.»

Karine BEAUDETTE

SOMMAIRE

ACTUEL

ÉCONOMIE

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Nathalie BLAIS
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1993-94



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Le projet d'incorporation d'Île-des-Chênes

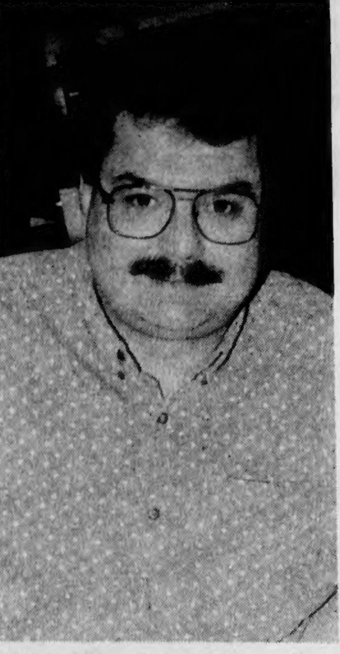
Un référendum avant trois mois

Le comité qui fait la promotion de l'incorporation du village d'Île-des-Chênes dispose d'environ trois mois pour informer la population à ce sujet.

Une pétition demandant l'organisation d'un référendum, et portant la signature d'environ 130 personnes, a été déposée aux bureaux des municipalités de Ritchot et Taché à lafin décembre. Or, selon la loi, le référendum doit avoir lieu dans les trois mois qui suivent ce dépôt, soit au plus tard à la fin mars.

Richard Moquin, membre du comité sur l'incorporation, affirme que les résidents auront toute l'information nécessaire d'ici là. «On a demandé aux deux municipalités de nous fournir les chiffres. On demandera d'abord aux gens de nous donner leurs questions par écrit, et puis on organisera une réunion publique pour répondre à toutes les questions.»

Comme beaucoup d'autres, Richard Moquin est persuadé que c'est justement le manque d'information qui a fait échouer le précédent référendum sur l'indépendance en août 1991 (63 % des 344 votants avaient répondu non).



Richard Moquin: quatre quartiers électoraux.

Par ailleurs, contrairement à 1991, la promotion de l'incorporation ne sera pas assurée par le seul conseiller d'Île-des-Chênes, Joël Leclaire, mais par un comité de six personnes, appuyé par la Chambre de commerce (1).

Le principal intérêt de l'incorporation selon Richard Moquin? «On serait capable de contrôler les fonds. Et le village pourrait se développer parce que le territoire serait plus grand que maintenant.» (Il serait formé de quatre sections en tout).

Les quelques résidents à qui nous avons parlé semblaient plutôt favorables au projet, tout en soulignant la nécessité d'une bonne information. «Je crois que ça serait bien pour le village, estime Louise Marion. On aurait un meilleur service pour les entreprises. Mais on a besoin d'information, et de la bonne information.»

De son côté, Roland Ménard se déclare «plutôt pour», bien qu'il n'ait pas encore beaucoup entendu parler du projet. «C'est tout probable qu'il y aurait des avantages pour le village. Les taxes qui sont prélevées à Île-des-Chênes seraient dépensées sur place.»

Pour sa part, le préfet de Ritchot, Cyrille Durand, se refuse à dire si l'incorporation serait une bonne ou une mauvaise nouvelle. «Qui est-ce qui perd, qui est-ce qui gagne? Il y a des gains et des pertes des deux côtés.» Cependant, il croit lui aussi que l'échec de 1991 était surtout dû «à un manque d'information».

Laurent GIMENEZ

(1) Les membres du comité sont, outre Richard Moquin: Jérôme Brûlé, Jacques Trudeau, Mary Trudeau, Bill Cusitar et Leonard Vandermeer.

DE SALABERRY

Ron Musik se recycle

Le secrétaire-trésorier et un conseiller de la Municipalité rurale de De Salaberry (probablement Gabriel Catellier) participeront à un séminaire sur l'industrie du porc offert par le ministère de l'Agriculture fin janvier ou début février à Selkirk.

«Le but, c'est de nous faire connaître les règlements dans ce domaine et la façon dont on doit répondre aux demandes des éleveurs de porcs», explique Ron Musik.

Rappelons que le projet de construction d'une porcherie à Saint-Malo avait suscité l'opposition d'une partie de la population l'automne dernier.

L.G.



Francophonie du monde

Respectez la Charte

Ottawa - Le premier ministre Jean Chrétien demande aux premiers ministres de respecter la Charte canadienne et d'accorder aux minorités francophones la gestion de leurs écoles. Malgré deux jugements de la Cour suprême, quatre provinces sont encore récalcitrantes: Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et, dans une moindre mesure, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse. Le chef libéral a réagi positivement à une demande d'intervenir de la part de la Fédération des communautés francophones et acadienne, lors d'une rencontre historique tenue le 15 janvier. Les représentants des dix provinces ont aussi demandé à Jean Chrétien que tout transfert de compétence aux provinces soit assorti d'une clause garantissant l'accès à des services en français. La présidente Claire Lanteigne s'est dit satisfaite de la rencontre, la première du genre depuis l'époque Trudeau. (APF)

Une campagne de 800 000 $

Ottawa - La présidente de la FCFA a nié que la campagne de promotion des communautés francophones et acadienne préparée par son organisme vise à convaincre les Québécois de demeurer au sein du Canada. La FCFA planifie cette campagne depuis 1992, a déclaré Claire Lanteigne, «parce que nos communautés ont besoin d'être connues.» La campagne, qui pourrait coûter jusqu'à un million $ et qui serait financée en grande partie par Ottawa, a été dénoncée par le Parti québécois comme une tactique du fédéral pour s'immiscer dans la campagne référendaire. (APF)

Les priorités des aînés

Ottawa - La réforme fiscale aurait dû être entreprise avant celle de la sécurité sociale et de la santé, affirme l'Assemblée des aînés francophones du Canada. Les programmes sociaux ont bien servi la population, soutient le groupe, qui recommande que «la fiscalité et l'appareil gouvernemental à tous les paliers soient placés sous la loupe populaire afin d'éliminer le gaspillage et retirer le plus d'impôts possible.» Comme solutions, l'Assemblée pense à des mesures comme l'impôt minimum, la fin de certains abris fiscaux, la lutte contre la fuite des capitaux, l'abolition des fiducies familiales et la fin des subventions aux entreprises.

Les excuses de Via

Ottawa - Depuis 17 ans, le Commissariat aux langues officielles et Via Rail débattent des services offerts aux voyageurs dans les deux langues officielles à bord des trains dans le triangle Montréal, Ottawa et Toronto. Et depuis 17 ans, Via n'a que des excuses à présenter et rarement de solutions, rejetant le blâme sur un syndicat récalcitrant. Le commissaire Victor Goldbloom a donc décidé de réactiver les procédures entamées en 1991 devant la Cour fédérale. (APF)

ACTUEL

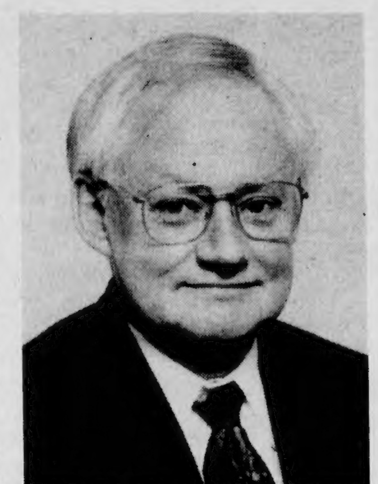
Gilbert Teffaine quitte la SRC après 32 années de service

«C'est chez nous que j'ai eu le plus de satisfaction»

Le directeur régional des Services en français de la SRC, Gilbert Teffaine, a annoncé sa retraite aux employés de CKSB et de CBWFT, le 9 janvier, après avoir remis son départ plusieurs fois.

«La SRC au Manitoba, on est très bien positionnés pour l'avenir, à la radio comme à la télé; c'est peut-être le temps de laisser les guides à quelqu'un d'autre.» Gilbert Teffaine dirige les services en français depuis dix ans à Winnipeg.

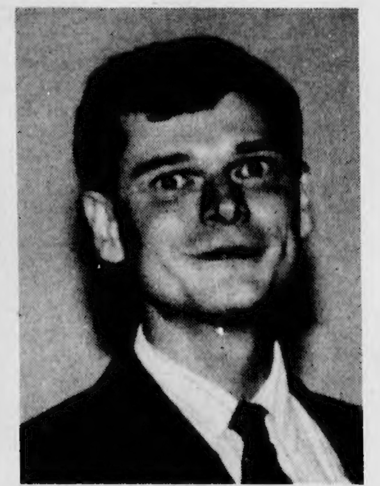
Fait assez singulier, le natif du Manitoba a consacré toute sa carrière de 32 ans à Radio-Canada. «Je ne suis pas vieux, j'ai simplement commencé jeune!» En 1962, à l'âge de 20 ans, il devenait agent d'information - aujourd'hui on dirait: agent de communications - à CBWFT à Winnipeg.



Gilbert Teffaine.



René Fontaine.



Gilles Fréchette.

Puis, deux ans plus tard, on le retrouve à Montréal, à Radio-Canada International, où il a passé six ans, toujours dans les relations publiques. «On diffusait dans 11 langues; ce travail m'a permis de rencontrer des gens de partout à travers le monde. J'ai vraiment aimé ça.»

À partir de 1970, Gilbert Teffaine oeuvre au siège social à Ottawa, à titre de directeur adjoint aux Services d'informations, puis il retourne à Montréal en 1974 pour devenir délégué à la planification et enfin directeur ajoint aux Services de la planification des Services français.

De retour à Ottawa en 1985, quelques mois après son affectation comme Chef de la planification et de la distribution, on lui offre de succéder à Maxime Desaulniers aux Services français du Manitoba.

«J'ai dit oui parce que c'était chez nous. Je n'ai jamais oublié mes racines. C'était une belle occasion de revenir et contribuer tout ce que je pouvais à ma communauté.

«C'est vraiment chez nous que j'ai eu le plus de satisfaction dans mon travail. Quand on essaie de faire quelque chose pour sa communauté, dans le sens qu'on la représente bien, les compliments qui viennent des gens, ce sont eux qui font le plus plaisir!

«On est une communauté pleine de talents et de dévouement, souligne Gilbert Teffaine. On a un groupe d'artisans de première classe. Je suis très fortuné d'avoir côtoyé des gens très bien, d'avoir visité presque tout le pays.

«J'ai eu une carrière très enrichissante. Si c'était à recommencer, je le referais demain, et je finirais comme j'ai commencé, au Manitoba.»

À la retraite, Gilbert Teffaine a l'intention de demeurer au Manitoba, de voyager et de se reposer. «Je vais prendre tout le temps qu'il faut pour voir comment je vais me débrouiller. Mais je n'ai pas de plans de travailler à temps plein. Je me sens prêt à prendre ma retraite.»

La SRC a nommé René Fontaine, le directeur du poste CKSB depuis 1987, au poste de directeur régional intérimaire. Originaire de Saint-Pierre-Jolys, le diplômé du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a été enseignant, puis homme d'affaires et directeur général de la Société franco-manitobaine.

René Fontaine a également oeuvré comme bénévole aux conseils de Francofonds, du Centre culturel franco-manitobain et de la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface.

À la direction de CKSB, il sera remplacé par intérim par Gilles Fréchette, actuellement producteur délégué du poste. Le natif de Saint-Boniface est également un diplômé du CUSB et travaille à CKSB depuis 1980.

Jean-Pierre DUBÉ

Recyclez ce journal!

Vous avez des événements à signaler? Composez le 237-4823

ÉDITORIAL

Un gel flexible

Le gel budgétaire imposé aux écoles publiques plus tôt cette semaine par le ministre de l'Éducation du Manitoba, Clayton Manness, est une bien mauvaise nouvelle. Encore une fois, quand les budgets ne trouvent pas l'équilibre nécessaire, on se rabat sur l'éducation pour atteindre cet objectif.

Pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), cette nouvelle réalité risque de mettre en péril son incubation. Certes, la DSFM existe et semble même en santé. Mais elle est encore toute jeune et relativement fragile.

Malgré sa jeunesse, la DSFM devra elle aussi imaginer un régime financier qui lui permettra de respecter ses budgets. Bonne nouvelle peut-être, le gel imposé par le ministre Manness pourrait lui permettre de prendre des bons plis dès le départ, par exemple en lui évitant de naître lourdement bureaucratique.

Certains intervenants sur le terrain (lire dans les écoles) signalaient récemment qu'ils s'inquiétaient de voir le nombre d'employés qui y travaillent par 1 000 élèves (ce ratio serait largement plus élevé à la DSFM).

On s'inquiète aussi de voir que le débat sur la décentralisation de la DSFM ne soit jamais porté à l'attention du public. Certains prétendent que les esprits sont très divisés sur le sujet et que les implications financières qui en découlent pourraient avoir de sérieuses retombées sur la qualité des programmes.

Le gel imposé par le ministre Manness pourrait donc permettre à la nouvelle division scolaire de voir ces problèmes se résorber d'eux-mêmes.

Toutefois, une division scolaire qui n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière a droit à plus de flexibilité financière qu'une autre division établie depuis longtemps.

Si, dans un avenir proche, le gel et les coupures à venir devaient forcer la DSFM à couper dans les programmes après avoir réduit au minimum la structure, cette situation serait intolérable. Il ne faudrait alors surtout pas se gêner pour le dire au ministre Manness, à son caucus et à son chef.

Jean-François LACERTE



SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Le Village embauche deux policiers

Le service de police du Village de Sainte-Anne a reçu une centaine de demandes d'emploi pour combler deux postes annoncés en décembre dernier.

Lors de sa réunion du 10 janvier, les conseillers ont accepté les recommandations du chef de police, Maurice Butler, et l'ont autorisé à procéder à l'embauche.

Le nom des nouveaux constables sera rendu public lors de la prochaine réunion du Village, le 23 janvier.

Par ailleurs, les conseillers ont décidé de demander à la Province de contribuer à trois projets de réfection de rue. Ces travaux prévus pour l'été 1995 sont évalués à 59 100 $.

J.-P. D.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

MONTCALM

Un déficit de 5 200 $ à Saint-Jean-Baptiste

Dans l'ensemble, la Municipalité rurale de Montcalm a terminé l'année 1994 en bonne santé financière.

Le quartier de Letellier a enregistré un surplus de 800 $, celui de Montcalm un surplus de 1 500 $, et celui de Saint-Jean-Baptiste un déficit de 5 200 $ (les comptes de la Municipalité dans son ensemble sont équilibrés à 11 $ près).

Pour combler le déficit à Saint-Jean-Baptiste, le conseil municipal demandera au gouvernemnet l'autorisation d'augmenter de 1 millième les taxes foncières dans le village.

L.G.

Tribune libre...

La réforme sociale menace les études postsecondaires

La présente a pour objet d'alerter la communauté concernant les changements drastiques dans le financement de l'éducation postsecondaire au Canada. Nous avons conscience que les changements proposés vont influencer toute notre société et c'est pour cette raison que nous tenons à vous en informer.

Dans les derniers mois, le gouvernement a clairement indiqué son intention d'éliminer de 7,5 à 10 milliards $ des fonds affectés aux programmes sociaux au Canada. À l'intérieur de ces compressions, le gouvernement libéral fédéral envisage de réduire radicalement de 2,5 milliards $ les fonds destinés à l'éducation postsecondaire.

Ce projet entraînera une hausse minimum de 100 % des frais de scolarité (5 200 $ par année). Les économistes les plus pessimistes croient que les frais de scolarité pourraient s'élever jusqu'à 12 000 $ par année.

En coupant dans les transferts destinés à l'éducation postsecondaire, les libéraux prétendent s'attaquer à la dette. Malheureusement, il faut rappeler à tous que le gouvernement ne consacre que 2 % de son budget à l'éducation postsecondaire. En coupant dans ce secteur, le gouvernement ne solutionne pas le problème.

Si le gouvernement avait la ferme intention de réduire son déficit, il augmenterait les impôts des grandes corporations et éliminerait certains abris fiscaux qui ont permis, l'année dernière, à plus de 60 000 corporations très rentables de ne pas payer 1 cent d'impôt (c'est inacceptable).

Les réformes proposées par le gouvernement libéral représentent une des plus grandes menaces que l'éducation postsecondaire a à affronter depuis les dernières décennies. Elle ferait de l'éducation un privilège pour les riches au détriment des classes moyennes et des classes plus démunies.

L'Association des étudiantes et étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (AECUSB) reconnaît la gravité des enjeux. C'est pour cette raison qu'elle a décidé à l'unanimité de participer à une grève nationale organisée par la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE) e mercredi 25 janvier 1995.

Lloyd Axworthy et le gouvernement libéral soutiennent que le peuple canadien est en faveur des compressions visant l'éducation supérieure et l'assurance-chômage, et qu'il appuie le livre vert des libéraux. Nous voulons que parents, étudiants, professeurs et syndicats se joignent à nous pour envoyer un message clair à M. Axworthy: La dette est un problème important, mais elle ne justifie pas de sacrifier le futur de nos jeunes.

L'Association des étudiantes et étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Pour comprendre les plafonds de versement aux REER

Publi-reportage

Comme beaucoup de gens, vous basez peut-être votre cotisation REER sur les données fournies par Revenu Canada et sur l'avis que vous avez reçu à la suite de votre déclaration d'impôts 1993.

Si vous ne voulez pas attendre cet avis pour décider du montant de votre versement, vous pouvez calculer votre plafond vous-même.

En faisant votre calcul au début de l'année, vous éviterez des décisions hâtives de dernière minute, explique Robert Sabourin de la **Banque Royale**. «Vous pouvez même prévoir des versements automatiques tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois pour optimiser le rendement de votre REER. Il suffit de décider combien vous voulez placer, quand vous voulez faire votre versement et quelles options vous préférez.»

Prenons l'année d'imposition 1994 par exemple. Le plafond est fixé à 18 % de votre «revenu gagné» de 1993, sous réserve d'un maximum de 13 500 $. Vous pouvez utiliser votre «revenu total d'emploi» déclaré en 1993 pour faire ce calcul.

Si vous avez d'autres revenus, par exemple pension alimentaire ou allocation de séparation, travail à domicile, droits d'auteur, loyers nets, rentes d'invalidité du Régime de pensions du Canada, ajoutez-les à votre «revenu total d'emploi» pour calculer votre plafond pour 1994.

Pour calculer votre plafond pour 1994, utilisez la formule suivante :

1. Inscrivez votre «revenu gagné» de 1993.
2. Multipliez par 18 %. x 0,18
3. Résultat =
4. Inscrivez 13 500 $, ou le résultat de la ligne 3 s'il est inférieur.
5. Soustrayez le facteur d'équivalence (FE) indiqué sur votre relevé T4 de 1993.
6. Soustrayez le facteur d'équivalence pour services passés (FESP) indiqué sur votre relevé T4 de 1993.
7. Ajoutez toute éventuelle fraction non utilisée de votre plafond de 1991, 1992 ou 1993.
8. Votre plafond de versement pour 1994=

Facteur d'équivalence

Si vous faites partie du Régime de pension agréée (RPA) ou du Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) de votre employeur, vous devrez tenir compte de votre «facteur d'équivalence». Le FE représente la valeur des prestations constituées pendant l'année dans le RPA ou des sommes versées par l'employeur dans le RPDB.

Par ailleurs, si votre RPA à prestations déterminées a fait l'objet d'une revalorisation rétroactive, votre plafond pour l'année en cause pourrait être réduit d'un montant égal au facteur d'équivalence pour services passés (FESP). Le FE et le FESP figurent sur votre relevé T4 et servent au calcul effectué par Revenu Canada.

Report des sommes non versées

Autre aspect important de la réglementation sur les REER. Vous pouvez, depuis 1992, reporter à plus tard toute fraction non utilisée du versement maximum auquel vous avez droit chaque année. Cet avantage est très important pour ceux qui ne sont pas en mesure de cotiser au maximum chaque année.

«Le report ne doit pas remplacer la discipline d'économies régulières et il est préférable de faire le versement maximum chaque année si vous le pouvez, conseille Robert Sabourin. Un seul versement annuel manqué peut coûter cher. Un versement de 5 000 $ en moins pourrait réduire la valeur de votre REER de plus de 34 000 $ après 25 ans, en supposant un rendement annuel moyen de 8 %.»



Robert Sabourin, directeur
125, rue Goulet
Tél.: 988-5760



Les universitaires déçus de la réunion du 11 janvier

On attend 1 000 personnes à la grève

L'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (AECUSB) n'a réuni que 30 personnes lors d'une rencontre publique le 11 janvier, convoquée pour sensibiliser les parents et les éducateurs à la grève nationale des étudiants prévue pour le 25 janvier.

«Ce n'était pas ce qu'on attendait, explique le coordonnateur du comité de grève, Richard Casanova. On n'a pas eu tout le monde qu'on espérait avoir. (Alors) on a eu des réunions avec des directeurs d'écoles françaises et d'immersion.

«Il y a des bonnes chances qu'il y en ait qui viennent à la manifestation. On serait satisfait s'il y avait entre 1 000 et 2 000 personnes. Notre seule inquiétude, c'est qu'il fasse très froid.»

L'AECUSB a décidé de participer à la grève nationale des étudiants pour marquer son désaccord avec les plans d'Ottawa de doubler les frais de scolarité et de réduire son soutien financier aux établissements postsecondaires.

La journée du 25 commencera comme d'habitude au CUSB: les étudiants iront à leurs cours à 8 h 30. La grève commencera à 10 h. Les étudiants quitteront donc leurs cours pour se rassembler, préparer des pancartes et sortir manifester devant le Collège jusqu'à 14 h.

À 14 h, les manifestants se dirigeront vers le carrefour Portage et Main, puis monteront l'avenue jusqu'à l'Université de Winnipeg, où ils se joindront au mouvement général de grève. Le groupe se déplacera vers le Palais législatif (15 h 30) et sera devant les bureaux de comté du ministre Lloyd Axworthy à 16 h.

J.-P. D.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Ici et ailleurs

Le rapport en mars

Ottawa - Le Comité sénatorial sur l'euthanasie et le suicide assisté déposera son rapport le 15 mars 1995, après avoir obtenu un sursis de trois mois.

Constitué en février 1994, le Comité a visité Ottawa, Vancouver et Winnipeg et entendu plus de 150 témoins, dont des médecins, des infirmières, des travailleurs sociaux, des juristes, des éducateurs, des groupes et des particuliers. Il a également reçu plus de mille lettres du grand public.

L'aide des avocats

Ottawa - Le Conseil national du bien-être social dénonce le régime canadien d'aide juridique comme une véritable industrie qui sert les intérêts des avocats. Ceux qui dirigent l'aide juridique ne s'intéressent pas aux problèmes des pauvres, selon le Conseil.

La plupart des dossiers seraient confiés à des avocats du secteur privé, qui coûtent jusqu'à deux fois plus cher que des avocats salariés. Dans au moins trois provinces, l'aide juridique relève directement du barreau, situation jugée scandaleuse. (APF)

Les moyens Chrétien

Ottawa - Le gouvernement fédéral entend prendre tous les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs financiers. Le premier ministre Jean Chrétien a soutenu qu'il préférait couper dans les dépenses que d'augmenter les taxes.

«On a besoin d'argent, on regarde toutes les possibilités.» Il a prédit que le déficit fédéral pour l'année serait inférieur aux 39,7 milliards $ prévus dans le budget du ministre Paul Martin. (APF)

Sur les cautionnements

Winnipeg - Le taux d'intérêt sur les cautionnements relatifs aux logements locatifs au Manitoba a augmenté de 1,5 % à 3,5 % au début de 1995. Au moment de signer un bail, les propriétaires peuvent exiger une caution représentant jusqu'à la moitié du loyer mensuel. Quand le locataire quitte l'immeuble, le propriétaire dispose de deux semaines pour remettre la somme initiale, plus les intérêts.



ÉCONOMIE

Une étude sur les ressources humaines dans le secteur du logiciel

«Que la société se réveille!»

Certes, l'informatique est un sujet à la mode, plus que jamais. Par contre, on constate une pénurie de travailleurs formés adéquatement pour ce domaine, qui pourtant va créer de plus en plus d'emplois.

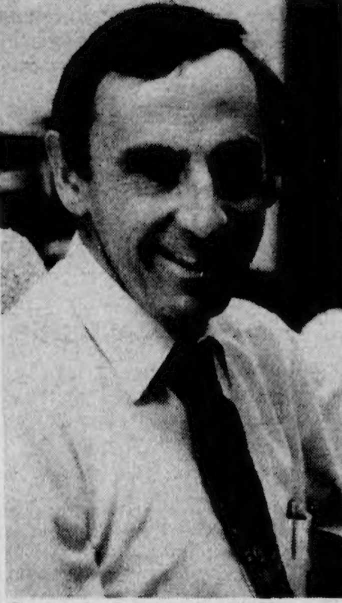
C'est du moins ce que constate l'Étude sur les ressources humaines dans le secteur du logiciel qu'a menée le Comité consultatif sur les services d'information et les télécommunications (CCSIT) de la Winnipeg Chamber of Commerce en collaboration avec la Chambre de commerce de Saint-Boniface.

Qui sont les travailleurs dans le secteur du logiciel? «Selon l'étude, il s'agit de tous ceux qui travaillent à la préparation et à la conception de logiciels, ce qui inclut l'identification des besoins du client jusqu'à la programmation comme telle», explique Germain Perron, qui siège au CCSIT à titre de représentant de la Chambre francophone.

Selon l'étude, les employeurs (plus de 200 entreprises ont été questionnées) reprochent aux institutions postsecondaires de former les étudiants trop étroitement. Par conséquent, les bacheliers arrivent sur le marché du travail avec des lacunes importantes, non seulement en informatique, mais aussi dans le domaine plus large des affaires.

«Les aspects techniques s'apprennent assez facilement, mais des choses comme la communication, la gestion de projets et les relations interpersonnelles sont plus difficiles à développer.»

La responsabilité ne repose pas uniquement sur les épaules des collèges et universités. Les étudiants eux-mêmes doivent y faire quelque chose, recommande Germain Perron.



Germain Perron souhaite que tous les intervenants puissent profiter de l'Étude sur les ressources humaines dans le secteur du logiciel. «Cette étude devrait inspirer tous les directeurs d'écoles secondaires, pour qu'ils se rendent compte que les faiblesses ne se manifestent pas seulement à l'université.»

«Ceux qui fréquentent l'université ne font malheureusement rien pour combler ces lacunes, en ne choisissant pas des cours plus diversifiés ou en ne participant pas à des activités comme les Francs-Parleurs, par exemple.

«Voilà ce qui démontre un faiblesse de notre société en général: d'attendre de façon passive que le gouvernement ponde un nouveau programme et donne des subventions, plutôt que de favoriser et façonner soi-même son succès.»

Les employeurs ne sont pas tout à fait sans reproches non plus. Une des recommandations de l'étude est d'accroître l'engagement de l'industrie à l'égard des programmes d'alternance travail-études.



Raymonde Gagné: «Avec une base en administration des affaires, on peut ensuite se spécialiser en informatique.»

«La formation ne devrait pas être isolée du monde des affaires, qui lui n'est souvent pas assez proactif. Les entreprises semblent manquer de leadership.»

Germain Perron a constaté le problème à titre d'employeur. En tant que directeur général de Superior Weighing Systems, il a récemment employé deux ingénieurs frais moulus de l'université.

«Pendant l'interview, on leur a posé des questions sur leur choix de cours, sur la communication, etc. Ils étaient tout étonnés qu'on ne leur pose pas de questions techniques. En trois mois, ils ont réussi à créer un programme tout à fait novateur qui est maintenant sur le marché!

«C'est un des défauts des gestionnaires: ils tendent à regarder les compétences techniques et l'expérience dans le domaine plutôt que de trouver les candidats qui ont les talents pour apprendre et le potentiel.»

Germain Perron rattache le tout en expliquant que l'objectif visé par l'étude du CCSIT est de sonner l'alarme chez tous les intervenants. «On ne veut pas lancer de tomates en blâmant certains groupes. Simplement, on veut aider notre société à se réveiller, à prendre conscience des problèmes et à faire ce qu'il faut pour les résoudre.»

Karine BEAUDETTE

À l'écoute du marché

L'École technique et professionnelle (ÉTP) du Collège universitaire de Saint-Boniface peut se féliciter d'avoir une vision exacte de l'informatique et du monde des affaires.

L'ÉTP travaillait déjà à l'élaboration d'un programme combinant l'informatique et les affaires au moment où l'Étude du CCSIT a été rendue publique (en décembre dernier). «C'était intéressant de voir que nos projets allaient dans le même sens que leurs recommandations», signale la directrice de l'ÉTP, Raymonde Gagné.

Le programme serait axé sur l'informatique principalement, avec des cours obligatoires en affaires et en langues (qui sont parmi les lacunes identifiées par le CCSIT). «On voudrait établir un tronc commun entre notre programme existant d'administration des affaires et celui d'informatique, puis bâtir là-dessus.»

L'ÉTP a commencé à planifier ce nouveau programme en écoutant les échos de leurs stagiaires (administration des affaires) et en observant le marché du travail.

«Le genre d'emplois disponibles sur le marché actuellement n'est pas uniquement en programmation. Les travailleurs doivent conjuguer avec une série de services. Nos étudiants placés en stages utilisent beaucoup les ordinateurs pour la gestion quotidienne.»

Reste à voir si le programme recevra l'approbation et le financement nécessaires pour qu'il soit offert.



DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Session de testing pour le GED:

certificat d'équivalence du niveau secondaire

Le GED est un programme de testing international destiné aux adultes qui n'ont pas pu terminer leurs études secondaires. Un certificat d'équivalence du niveau secondaire est remis à ceux et à celles qui obtiennent la note minimale exigée pour chacun des cinq tests.

Les tests seront donnés le vendredi 3 février de 17 h 30 à 21 h et le samedi 4 février de 9 h 30 à 15 h 30.

Frais d'inscription : 42 $

Date limite d'inscription : le 1er février

Pour recevoir un formulaire d'inscription, ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Division de l'éducation permanente au 233-0210.

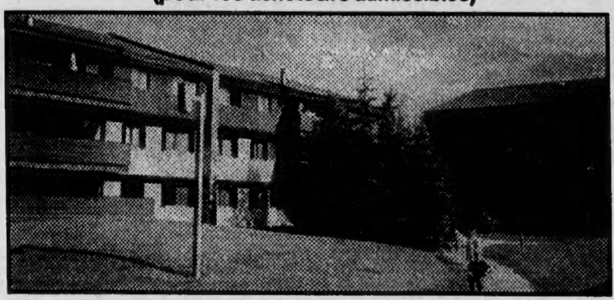


200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

OCCASION D'INVESTIR À WINNIPEG, MB

AVANTAGES D'INVESTISSEMENT

• Assurance hypothécaire LNH couvrant jusqu'à 85 % de la valeur de la propriété
(pour les acheteurs admissibles)



WEST COUNTRY VILLAGE
72 – 130, Quail Ridge Road
WINNIPEG (MANITOBA)

No de Référence: 6440/46110403

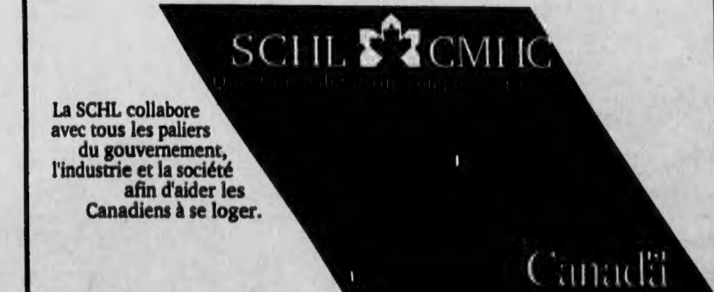
- Immeuble d'appartements de faible hauteur
- 312 logements:
  - 85 une chambre
  - 122 une chambre avec pièce de détente
  - 105 deux chambres
- 387 places de stationnement munies de prises
- Réfrigérateur, cuisinière et climatiseur dans chaque logement
- Les logements des étages supérieurs possèdent des balcons et ceux du rez-de-chaussée sont pourvus de patios
- Le pavillon renferme une salle de poids et haltères, un salon, des tables de billard, un bain giratoire et des vestiaires; on trouve aussi une piscine extérieure et des foyers ainsi qu'un court de racquetball et un court de tennis
- Total du revenue mensuel possible : 170 031 $

Toutes les propositions seront incluses dans le classement des candidats

Pour obtenir plus d'informations, y compris un prospectus et les conditions générales, veuillez téléphoner ou écrire sans delai à l'endroit suivant:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
119, 4e avenue sud, bureau 301
C.P. 1107
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3N2
Téléphone: Mme. B. Jamieson (306) 975-4008

Date limite: Les propositions doivent parvenir au plus tard le 8 février 1995, à 14 h, heure de Saskatoon.



La Division scolaire franco-manitobaine no 49

Artistes/dessinateurs.trices

La Division scolaire franco-manitobaine n°49 est à la recherche de soumissions de la part d'artistes/dessinateurs.trices pour illustrer sa devise à l'aide d'un logo.

Le logo en question pourrait comporter, dans la mesure du possible, des éléments tels que des enfants, des rivières, Louis Riel ainsi que des symboles culturels métis, les régions de la DSFM et pourrait avoir les couleurs de la communauté franco-manitobaine. Il devra être d'une dimension qui se prête bien soit à l'agrandissement soit à la réduction. Le logo choisi demeurera la propriété de la DSFM.

Les artistes/dessinateurs.trices entreront en communication avec Diane Bruyère à la DSFM (au 982–8950) pour obtenir le libellé de la devise dont le contenu doit demeurer confidentiel jusqu'au 24 février.

Le logo devra être soumis à la DSFM le 10 février au plus tard.

La DSFM se réserve le droit de faire les modifications nécessaires aux projets soumis (afin d'harmoniser la présentation de la devise et du logo).

Rappel concernant le remboursement des frais de médicaments

Toutes les demandes de remboursement qui n'ont pas encore été réglées pour l'année civile 1994 doivent être envoyées avant le 30 AVRIL 1995.

Cela concerne notamment :

- les médicaments achetés sur ordonnance entre le 1er janvier et le 17 juillet 1994;
- les médicaments achetés sur ordonnance dans une autre province ou dans un autre territoire en 1994.

Vous n'avez PAS à soumettre de reçus pour les médicaments achetés sur ordonnance après le 17 juillet 1994 (à moins que votre pharmacien ne vous l'ai conseillé). Depuis le 18 juillet 1994, le Réseau pharmaceutique informatisé enregistre tous vos achats de médicaments prescrits sur ordonnance. En vertu du nouveau système, vous n'avez pas à envoyer vos reçus, car vous payez automatiquement un prix réduit une fois que vous avez atteint le montant annuel de votre franchise.

Puisque nous entamons une nouvelle année, vous devez payer le montant intégral des frais de médicaments prescrits sur ordonnance jusqu'à ce que vous atteigniez le plafond de votre franchise pour cette année. Lorsque vous aurez atteint ce montant, vous pourrez à nouveau payer un prix réduit pour vos médicaments sur ordonnance.

En 1995, l'augmentation de la franchise est uniquement liée à l'indice des prix à la consommation. C'est pourquoi, depuis le 1er janvier 1995, les nouveaux montants des franchises sont les suivants :

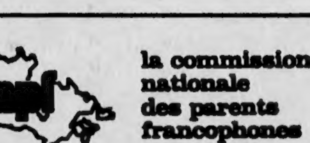
- 130,95 $ pour une famille dont au moins l'un des membres a 65 ans ou plus;
- 231,05 $ pour une famille dont tous les membres ont moins de 65 ans.

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez appeler Santé Manitoba :

À Winnipeg : 786-7141
À l'extérieur de Winnipeg : 1 800 392-1207
Service ATS : (204) 774-8618

Santé Manitoba





la commission nationale des parents francophones

La Commision nationale des parents francophones, organisme représentant les mouvements de parents francophones en milieu minoritaire, est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) de la formation et de la recherche

Lieu de travail:
Saint-Boniface au Manitoba.

Fonctions:
- responsable de la mise sur pied d'un programme national de formation destiné aux comités de parents et aux permanents du réseau; en assurer la coordination; faire de la formation sur demande;
- responsable de la coordination du programme national de recherche et assurer la diffusion adéquate des données;
- peut être appelé, par la nature de ses fonctions, à représenter la CNPF à divers colloques, conférences ou comités de travail sur la francophonie hors Québec.

Qualifications:
- détenir une formation universitaire de premier cycle de préférence en éducation ou en sciences sociales;
- expérience pertinente de travail chez les francophones hors Québec d'un minimum de cinq ans.

Salaire:
- à négocier selon les qualifications

Entrée en fonction: février 1995

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par télécopieur **AVANT LE 30 JANVIER 1995 à:**

La Commission nationale des parents francophones
170, rue Marion, bureau 200a
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T3

Télécopieur: (204) 233-0358

Les Heures Claires Inc.

recherchent
un (une) directeur(trice)

Le (la) candidat(e) devra avoir une qualification III et de l'expérience en supervision. Il ou elle doit avoir une maîtrise écrite et orale de la langue française ainsi qu'anglaise. Il ou elle doit être capable de travailler en équipe, avoir des connaissances en administration et avoir une bonne notion de leadership. Il est nécessaire d'avoir ou de prendre son permis de conduire n°4. Le salaire est excellent et sera déterminé en fonction de l'expérience. Les bénéfices du plan M.C.C.A. sont offerts.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

La directrice des Heures Claires Inc.,
320, avenue de la Cathédrale,
Winnipeg (Manitoba) R2H 0J4

RECHERCHONS PRÉPOSÉS AUX SOINS À DOMICILES

Le Bureau des soins continus de Santé Manitoba (région de Winnipeg) est à la recherche de préposés aux soins à domicile, pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles, pour procurer des soins aux bénéficiaires de la communauté.

Qualités requises:

Les candidats doivent avoir une formation et de l'expérience dans l'art de prodiguer des soins comme ceux de la peau, donner le bain aux bénéficiaires, les transporter, les nourrir, les installer en position confortable. On peut également demander aux titulaires d'effectuer de légers travaux domestiques comme le ménage, la cuisine et la lessive. Ils devront déjà avoir travaillé auprès de personnes âgées ou handicapées.

Horaire de travail:

On accordera la préférence aux candidats disponibles en tout temps.

Salaire initial:

8,87 $ l'heure.

S'adresser en personne au:

189, rue Evanson, Foyer
Du lundi au jeudi
entre 8 h 30 et 16 h 30.

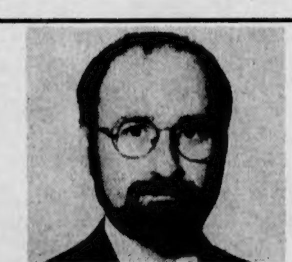


Appareils Provencher Appliances

196, boul. Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Profitez de nos aubaines!

Appareils électroménagers. Nous achetons et vendons cuisinières, réfrigérateurs, laveuses et sécheuses usagés. Réparations à domicile. Appareils «Crosley» neufs.



Jean-Guy Talbot, c.g.a.

TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Comptable général agréé / Certified General Accountant

Une firme qui reconnaît l'importance de prendre le temps avec chaque client, individuellement.

102, promenade Houde
Saint-Norbert (Manitoba)
R3V 1C5
(204) 269-7460

C.P. 391
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba) R0G 1M0
(204) 248-2557

Encouragez nos annonceurs!

C'est à voir
par Laurent GIMENEZ

Un Américain à Paris

Julia Roberts, Tim Robbins, Lauren Bacall, Sophia Loren, Marcello Mastroiani, Harry Belafonte, Anouk Aimée, Jean Rochefort, Michel Blanc, Jean-Pierre Cassel, Sonia Rykiel, Christian Lacroix, Jean-Paul Gaultier, Gianfranco Ferré, etc, etc....

Quel est le seul cinéaste au monde capable de réunir autant de vedettes internationales dans un seul film? Robert Altman, bien sûr, qui a réussi ce tour de force dans sa dernière production: *Ready to wear* (titre original: *Prêt-à-porter*).

Le célèbre metteur en scène a accompli un autre exploit: celui d'associer des grands noms de la haute couture française (qui jouent leur propre rôle) à une satire féroce du milieu de la mode. Ces gens-là étant peu suspects de naïveté, il faut croire qu'ils ont accepté par goût de l'autodérision (le summun de l'humour chic) ou par simple narcissisme.

Quoi qu'il en soit, Robert Altman n'y va pas de main morte. Son insatiable esprit satirique prend cette fois prétexte d'une vague histoire policière pour mettre à nu (au sens propre et figuré) l'univers sophistiqué, artificiel, cruel et terriblement snob de la haute couture.

Malheureusement, le regard à la fois fasciné et dégoûté du réalisateur (les élégants protagonistes marchent régulièrement sur des merdes de chien, grande spécialité parisienne) reste lui-même en surface.

En parfait Américain, Altman manifeste son complexe de supériorité (ou d'infériorité, on ne sait trop) à travers les personnages de Julia Roberts et Tim Robbins, deux journalistes yankees «sains de corps et d'esprit», qui contemplent de loin ce monde exotique et décadent sans rien y comprendre! (choc culturel?)

Bref, un film décevant, qui serait même totalement oubliable sans la présence de deux stars du cinéma européen: Sophia Loren, toujours aussi éblouissante, et Marcello Mastroiani, toujours aussi attendrissant. Les deux complices se livrent durant cinq minutes à un irrésistible duo de séduction qui rappelle la grande époque des Fellini et Scola. Si c'est un hommage de la part d'Altman au cinéma italien, il est réussi.

Un prince à Winnipeg

Du *Globe and Mail* au *Free Press*, en passant par le *Sun*, la presse est unanime: Keanu Reeves s'en est pas mal tiré dans le rôle d'Hamlet au Manitoba Theatre Centre. C'était même assez bien. Il est vrai qu'on s'attendait au pire. Son impresario avait même interdit toute prise de son et d'images, craignant que le bouillant jeune premier ne s'enfarge dans son épée ou dans son texte, ou laisse échapper un «dude» ou «man» entre deux répliques!

Apparemment, Keanu Reeves a campé un prince du Danemark dynamique, physique, très convaincant dans la folie et la colère, un peu moins dans les scènes d'introspection. Comme le résume Denise Lécuyer, qui assistait à la première: «Il s'est bien débrouillé.»

CULTUREL

L'architecte-paysagiste Stéphan Clavel, spécialiste des enfants et des personnes âgées

«Créer des espaces, c'est créer des liens»

Si peu de gens à Saint-Boniface connaissent Stéphan Clavel. Plusieurs par contre se souviennent d'une de ses oeuvres: un immense dragon de neige (et un peu de glace) dans le parc Provencher lors du Festival du Voyageur de 1990.

«Le Festival s'était adressé à l'École d'architecture de l'Université du Manitoba pour construire une sculpture dans le parc, et c'est moi qui avait gagné le concours.

«Au début, ça devait être simplement une structure, mais les gens l'ont adopté, l'ont habité. D'un espace visuel, c'est devenu un espace de jeu, avec une atmosphère de fête et la représentation de quelque chose de très féérique.»

On se souvient que le dragon haut de huit pieds est en effet devenu un terrain de jeu, un peu dangereux parce que les enfants montaient le long de l'immense colonne vertébrale du dragon, malgré les protestations de certains parents qui se croyaient au parc Jurassique!

Cette expérience illustre bien ce qui anime Stéphan Clavel: «J'oriente beaucoup mon travail sur la communauté. Comme architecte-paysagiste, créer des espaces extérieurs, c'est créer des liens au niveau de l'environnement, au niveau humain, au niveau de ses émotions face à un espace.»

Le natif de Saint-Jérôme (Québec) a travaillé avec des enfants (il a fait la conception de la garderie de l'Université du Manitoba), avec des groupes de femmes, mais sa spécialité est aussi le troisième âge.

«Les personnes âgées, c'est peut-être le groupe pour qui il y a le moins de choses (du côté paysages). Le travail est surtout orienté sur leur santé, explique l'artiste de 31 ans. Il y a très peu de travail fait sur leurs sens, sur la stimulation de leurs sens.

«On essaie de les comprendre physiquement, mais émotionnellement? Voici un carré d'asphalte: vous êtes dehors! On peut penser aux perceptions visuelles, sonores, les senteurs aussi: une fontaine qui coule, des feuilles de verts différents, des arbres avec des fruits et des oiseaux des plantes de différentes senteurs.

«Les enfants sont facilement stimulés; on leur donne un encadrement physique, des occasions de motricité. Mais dans le cas des personnes âgées, la régression de la motricité n'est pas la même pour tous - il y en a qui sont très actifs, d'autres qui souffrent d'Alzheimer - et la stimulation doit être plus individuelle.»

Stéphan Clavel travaille pour la firme d'architectes Andrew Wach, une petite équipe de quatre, spécialistes du troisième âge. En ce moment, pour le compte de Lion's Manor, on est à faire la conception d'un étage pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer au centre-ville, et d'un centre de jour pour adultes à Charleswood.

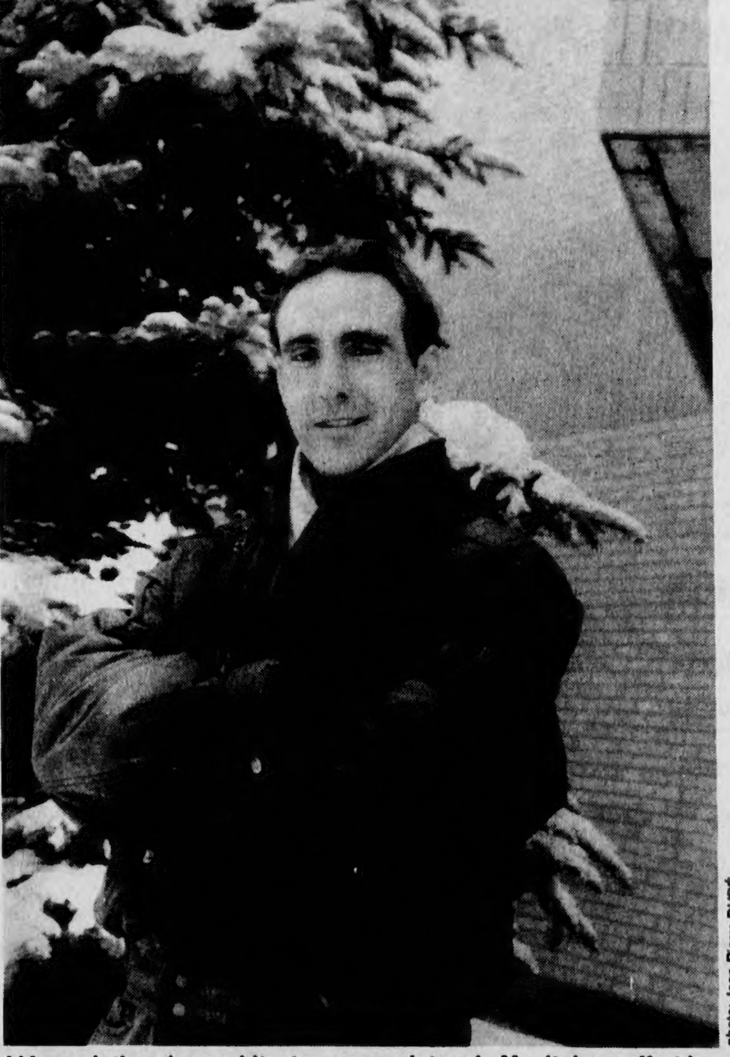
«C'est ce que j'aime de l'architecture des paysages, c'est aussi l'aspect éphémère. Pour chacune des saisons, quand tu planifies, il faut que ça demeure très flexible; il y a beaucoup de place pour l'imprévu. Tout se transforme: la perception visuelle, le niveau du son, comme le vent à travers les branches.»

Cette sensibilité à l'environement, Stéphan Clavel la nourrit depuis son enfance dans les Laurentides. «C'est très touristique et tout se passe à l'extérieur. Quand j'ai été accepté à l'Université de Montréal (bac en architecture), c'était bien clair que je voulais être paysagiste, comme les autres du milieu rural. Les gens du milieu urbain voulaient être architectes.»

Ce qui l'a fait changer à l'architecture, c'est un séjour d'études de deux ans à Lille, en France. À son retour au pays, il s'est inscrit en maîtrise à l'Université du Manitoba, dans «une des bonnes écoles d'architecture au Canada.»

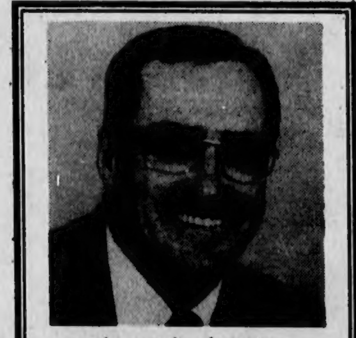
Le diplômé de 1993 mène aussi une pratique privée pour des projets communautaires (1). En 1995, il s'occupe, entre autres, de la conception en français et la traduction de toute la documentation ayant trait au prochain congrès canadien de l'Association des architectes-paysagistes (ils sont plus de 1 000), qui aura lieu à Winnipeg en septembre sous le thème: «Là où cheminent les rivières».

Jean-Pierre DUBÉ


photo: Jean-Pierre DUBÉ

L'Association des architectes-paysagistes du Manitoba a offert les services volontaires de ses 40 membres pour le projet EverGreen de la Ville de Winnipeg, lancé en prévision de l'importante Conférence des villes d'hiver, qui doit avoir lieu en février 1996. Le but: rendre la capitale de Noël plus verte en plantant beaucoup de conifères. Les paysagistes se sont vus confier le design des aires extérieures des 26 postes d'incendie de Winnipeg. Stéphan Clavel a choisi celui de l'angle Des Meurons et Goulet. La plantation, par les pompiers eux-mêmes, doit avoir lieu ce printemps.

(1) Entre autres, Stéphan Clavel a conçu le décor de la pièce Le Roitelet de Claude Dorge, présenté en 1991 au Collège universitaire de Saint-Boniface.



Les spectacles au Festival du Voyageur

Le Canada français en vedette




Zéro degré Celsius, un groupe de Moncton.

La célèbre chanteuse québécoise Laurence Jalbert sera la tête d'affiche du Festival du Voyageur cette année. Mais beaucoup d'autres artistes venus des quatre coins du pays participeront également à la fête.

La visite de Laurence Jalbert est évidemment un gros atout pour le Festival. Non seulement parce que c'est une grande chanteuse populaire, mais aussi parce que son style et sa personnalité collent bien avec l'ambiance du Festival.

«On voulait quelqu'un qui puisse présenter son spectacle au Rendez-Vous, explique Debbie Guénette-Lavigne, directrice des communications. En général, le public aime se lever, danser, être proche des artistes. Laurence Jalbert est une vedette qui peut répondre à ce besoin.»

Cette année, le Festival a voulu mettre l'accent sur les artistes franco-canadiens. Exemple: le spectacle réservé aux écoles mettra en vedette le groupe de rock acadien Zéro degré Celsius, qui interprète son propre répertoire en «chiac» (le patois des Acadiens). Debbie Guénette-Lavigne promet que ça va chauffer.

«Les jeunes sont toujours pas mal «pompés». Je crois que le groupe va répondre à leurs besoins: ils pourront danser autant qu'ils veulent sur de la musique française à La Rame de nuit.»

Le volet humoristique, quant à lui, aura des accents franco-ontariens. Le groupe 4-alogues présentera un spectacle complet avec costumes, décors et gags à répétition. Parmi les vedettes locales, signalons la présence de Mon Oncle Oscar, révélé à la radio par son humour taquin et son rire vaguement asthmatique.

Au chapitre des nouveautés, un pow wow traditionnel sera présenté au Rendez-Vous le 13 février. Il s'agit d'un grand spectacle autochtone associant danse et musique traditionnelles (avec notamment deux groupes de tambour).

Les amateurs de musique cajun remarqueront l'absence de Hadley Castille, qui, avec son groupe, était fidèle au Festival depuis de nombreuses années. «Hadley commence à être âgé, explique Debbie Guénette-Lavigne. Mais il se peut qu'il vienne quand même au Festival comme spectateur, avec son violon. En tout cas, c'est ce que dit la rumeur!»

En remplacement de Hadley Castille, la soirée cajun sera animée par le groupe louisianais Steve Riley & the Mamou Playboys. «Un des plus populaires», assure Debbie Guénette-Lavigne.

Au total, le Festival mettra en vedette plus d'une trentaine de groupes et d'artistes, franco-canadiens et franco-manitobains (les Louis Boys, Bandaline, Marcel Soulodre, etc.). Les billets, vendus de 6 $ à 18 $ (plus macaron) seront disponibles au Rendez-Vous à partir du 23 janvier. On peut réserver en appelant le 233-9214.

Pour le détail des spectacles, se référer aux annonces publiées dans La Liberté et au programme du Festival qui sera distribué gratuitement dans les magasins Safeway à partir de la fin janvier.

Laurent GIMENEZ

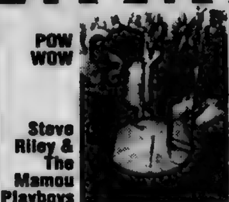


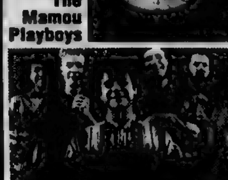
*Détenteur d'une maîtrise en service social, arbitre de hockey certifié, comédien, facilitateur, Paul Léveillé côtoie depuis longtemps les personnes en difficulté. Son travail d'administrateur du Centre de traitement pour adolescents le passionne et lui permet de mettre en pratique sa philosophie personnelle - «toujours tenter de comprendre le point de vue de l'autre». Il ajoute qu'il est «iconoclaste dans (sa) mission d'éduquer les gens à être respectueux des personnes en détresse...» S'il joue depuis l'âge de 18 ans (il se souvient très bien de Mme Boutal et la génération des Laflèche/Rémillard/Trudel et il a participé à 28 pièces du Cercle Molière), c'est parce que le théâtre représente pour lui le plaisir pur et simple, ainsi que l'évasion. Son conseil: écouter sans juger. Ce qui lui déplaît: ceux qui exercent le pouvoir sans respect ou pour leurs propres fins. Les pièces qui l'ont le plus impressionné: **K2** (parce qu'il a la peur des hauteurs) et **'Tit-Coq** (1974).*

Son rêve: un monde juste (mais pas plate).

*Son prochain rôle au Cercle Molière: Gerry dans **l'Ampoule magique** de Woody Allen.*

AU
Rendez-Vous















CONCOURS DE VIOLON ET GIGUE
Laissez vous emporter par l'entrain et l'allégresse des violoneux et des danseurs de gigue.
Le samedi 11 février

VOIX DE CHEZ NOUS
dimanche 12 février

POW WOW TRADITIONNEL DES PREMIÈRES NATIONS
Une célébration des familles, un rendez-vous dans l'esprit du peuple.
lundi 13 février

SOIRÉE CAJUN
Venez fêter à la façon des Cajuns, avec Steve Riley and the Mamou Playboys!
mardi 14 février

MATCH D'IMPROVISATION
Venez en grand nombre encouragez les étoiles de chez nous lorsqu'ils affrontent les étoiles de l'est.
mercredi 15 février

CONCOURS DES BARBUS
Tout comme les voyageurs, laissez-vous pousser la barbe! Gérald Laroche et orchestre vous divertiront après le concours.
jeudi 16 février

LE FARCETIVAL
Vous allez rire jusqu'aux larmes en compagnie de Mon Oncle Oscar et Les 4-alogues!
vendredi 17 février

JACQUES CHENIER ET KANICOSA
Tous auront les fourmis dans les jambes et l'envie de rigoler, chanter et danser.
samedi 18 février

LAURENCE JALBERT
Ne manquez pas la musique vivante et la voix inoubliable de Laurence Jalbert en compagnie de Marie-Claude McDonald.
samedi 18 février

Les billets pour les spectacles seront en vente dès le 23 janvier au guichet du Rendez-Vous. Veuillez noter que vous devez présenter votre macaron de participation ou vous en procurer un à la porte le soir du spectacle. **Information : 237-7692**

Soyez à l'écoute de XL 91,1 FM tous les jeudis soirs de 20 h à 22 h d'ici le Festival pour un avant-goût des artistes participant à la 26e édition!







MONTCALM

Au moins 3 200 $ pour la Bibliothèque

Le conseil municipal de Montcalm décidera en principe le 24 janvier la somme d'argent qui sera consacrée à la nouvelle Bibliothèque publique municipale.

«Ça sera au moins 3 200 $», avance le secrétaire-trésorier de Montcalm, Yves Sabourin. La Bibliothèque, qui doit recevoir d'autres subventions, sera basée à l'école de Saint-Jean-Baptiste, avec des satellites à Letellier et Saint-Joseph.

Le comité chargé de sa mise en place est constitué de Jeannette Gilmore (représentante de la DSFM), Diane Bérard, Solange Leclair, Alice Parent et Guy Fillion (représentant de la Municipalité).

PROVINCE

Concours de photos

Dans le cadre du projet «Année-lumière: un festival de photographies» du 3 au 28 octobre 1995, l'Alliance française du Manitoba souhaite accueillir dans sa galerie une exposition collective rassemblant 30 photographies d'artistes vivant au Manitoba et au Canada.

Les photographes répondront avec une, deux ou trois images (au maximum)à la question suivante: Qu'est-ce que la francophonie? Cette exposition aura lieu du 6 octobre au 10 novembre 1995.

Prière de soumettre son projet avant le 28 avril 1995 à: Alliance française, 934, avenue Corydon, Winnipeg (Manitoba), R3M 0Y5 (à l'attention de Bertrand Dufieux).

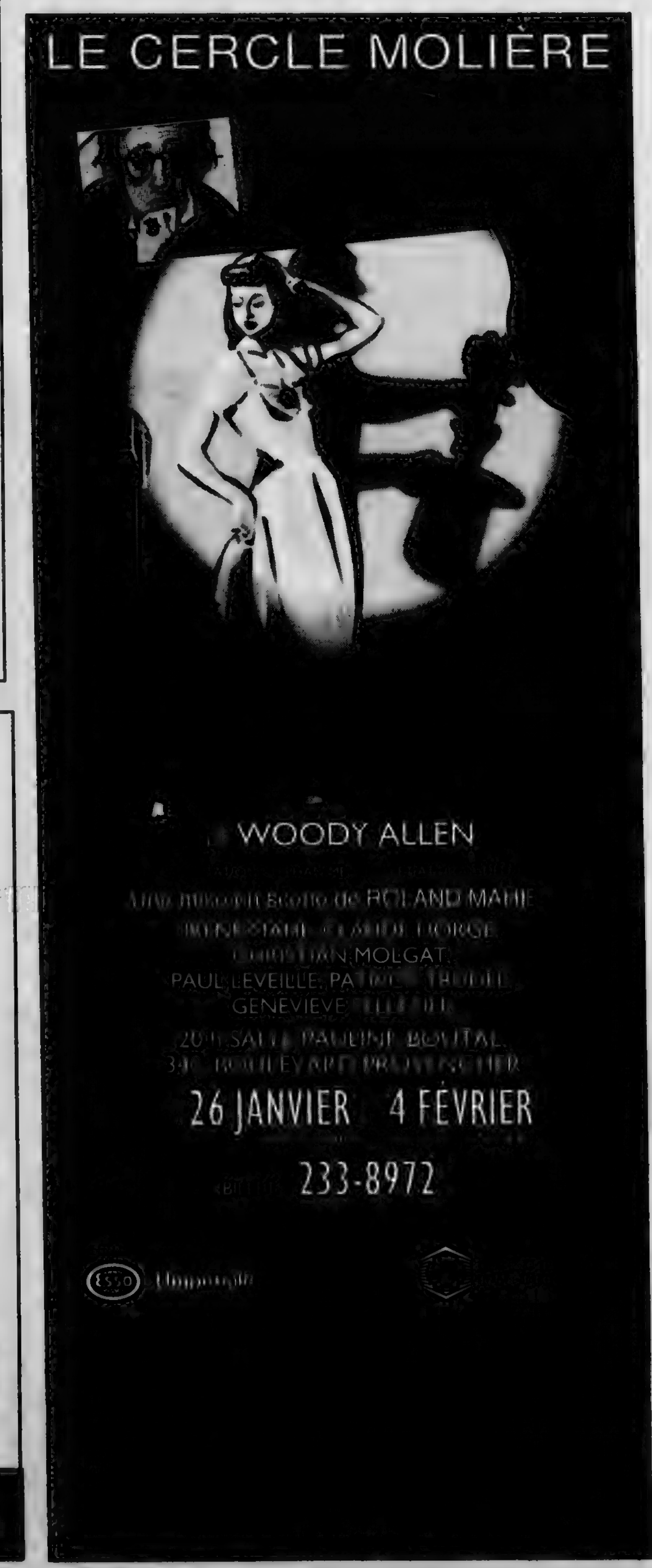
PROVINCE

Des agents de développement!

Les municipalités rurales de Montcalm et de De Salaberry ont l'intention de recruter chacune un agent de développement économique.

Cette démarche fait suite au Forum sur le développement économique qui a réuni la plupart des municipalités bilingues en décembre dernier à Saint-Boniface.

L.G.



LE NOUVEAU CINÉMA DU QUÉBEC

(Tous les films sont sous-titrés en anglais)

La vie d'un héros **de Micheline Lanctôt**
Le samedi 21 janvier à 19 h 30

Mettant en vedette Gilbert Sicotte et Véronique Le Flaguais

Ce gracieux nouveau film de Micheline Lanctôt *(Deux actrices)* explore l'effet étrange qu'un prisonnier de guerre allemand apporte à trois générations de femmes québécoises.

Windigo **de Robert Morin**
Le samedi 21 janvier à 21 h 30 et le dimanche 22 janvier à 21 h 30

Avec *Requiem pour un beau sans coeur*, Robert Morin s'est établi comme un des réalisateurs canadiens les plus inventifs. Cette année marque son retour avec ce film superbement astucieux et chargé d'une expédition dans un monde idéaliste, absurde et armé jusqu'aux dents. Un groupe autochtone saisit le contrôle de ses terres. À la manière du roman *Heart of Darkness*, un journaliste TV et trois politiciens remontent la rivière pour les confronter.

André Mathieu, musicien **de Jean-Claude Labrecques**
Le dimanche 22 janvier à 19 h 30

Il y a 25 ans, le pianiste-compositeur montréalais, André Mathieu, alcoolique notoire, est mort à la suite de cette maladie. Son histoire est le sujet d'une des meilleures biographies du cinéma québécois. À l'âge de 7 ans, il jouait à la salle Pleyel, renommée à Paris. Pourquoi est-il mort à 39 ans, oublié et abandonné de tous? Un portrait fascinant de l'artiste.

Renseignements: Dave Barber au 942-6795 de 9 h à 17 h. Ligne d'info cinéma: 942-2776

Cinémathèque, 100, rue Arthur
(Arthur et Bannatyne)

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): le ***big band du Collège Louis-Riel*** les 19 et 20 janvier; ***Ron Paley*** au Mârdi Jazz le 24 janvier; et ***Pauline Durand*** les 26 et 27 janvier. Les spectacles commencent vers 21 h 15. Entrée: gratuite.

❖ Le claveciniste Eric Lussier est l'invité spécial du prochain ***The Musical Offering***, concert intime dans une résidence de Winnipeg (298, av. Yale). Le samedi 28 janvier à 15 h et le dimanche 29 janvier à 20 h. Au programme: la musique de Bach, père et fils. Billets (12 et 15 $): 284-7554 ou à la porte.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente le ***4e Festival de Nouvelle Musique*** du 20 au 26 janvier. À la salle du Centenaire (555, rue Main). Info: 949-3976.

❖ L'ensemble MusikBarock présente ***The Goldberg Variations*** (J.S. Bach), mettant en vedette le claveciniste Eric Lussier. Le dimanche 22 janvier à 20 h à l'église Bethel Mennonite (870, rue Carter). Info: 488-2662.

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière présente ***L'Ampoule magique*** de Woody Allen (traduction par Stephann Meldegg et Attica Guedj) mettant en vedette Irène Mahé, Claude Dorge, Paul Léveillé, Christian Molgat, Patrick Trudel et Geneviève Pelletier. Du 26 janvier au 4 février. Info: 233-8053.

❖ La troupe de théâtre Black Hole de l'Université du Manitoba présente ***Little Murders*** de Jules Feifer. Jusqu'au 21 et du 24 au 28 janvier à 20 h au théâtre Black Hole (University College, étage du bas, au campus Fort Garry). Info: 474-6880.

EXPOSITIONS

❖ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Terre des grandes ombres***, une série de tableaux par Sylvia MacLeod. Jusqu'au 5 février.

❖ L'Alliance française accueille l'exposition photographique ***Ariège, terre courage*** par Christophe Bonnière. Du 20 janvier au 24 février à la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon). Info: 477-1515.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose de ***découvrir l'astronomie*** en famille en compagnie de l'enseignant Anthony Ducharme le samedi 21 janvier à 14 h. Puis, le dimanche 22 janvier, on fait la ***construction de quinzhee*** (genre d'igloo) de 13 h à 16 h. Également, tous les vendredis, on invite les aînés pour un ***thé d'après-midi*** à 14 h 30. Info: 989-8355.

❖ À l'affiche du Planétarium (190, av. Rupert): ***Beyond the Fourth Dimension***. Info: 943-3142.

CONFÉRENCE

❖ La Division de l'éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface présente la conférence ***Transformer les pertes en gains*** par Jean Monbourquette, o.m.i., professeur à l'Institut de Pastorale de l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Le vendredi 20 janvier à 19 h. Info: 233-0210.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente: ***La Vie d'un héros*** de Micheline Lanctôt à 19 h 30 le 21 janvier; Windigo de Robert Morin les 21 et 22 janvier à 21 h 30; et ***André Mathieu, musicien*** de Jean Claude Labrecques à 19 h 30 le 22 janvier. Info: 942-2776.

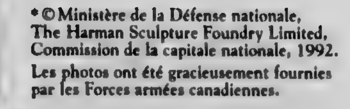
❖ À l'affiche du cinéma du Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial): la ***24e tournée internationale de films d'animation*** du 27 janvier au 4 février à 20 h. Info: 788-4998.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE













Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. E.G.

En bref

Ligue Hanover-Taché

(classement au 18 janvier)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	13	4	0	26
Niverville	12	5	0	24
Sainte-Anne	12	5	0	24
La Broquerie	10	5	0	20
Steinbach	9	7	0	18
Grunthal	5	12	0	10
Saint-Jean	4	13	0	8
Saint-Pierre	1	15	0	2

Compteurs

	B	P	Pts
G. Sellen, As	32	32	64
P. Penner, Huskies	31	33	64
M. Friesen, Huskies	21	29	50
P. Anderson, Huskies	22	26	48
J. Leiter, North Stars	15	32	47
J. Beauchemin, N. S.	26	20	46
R. Meilleur, Clippers	20	26	46
G. Friesen, Red Wings	17	23	40
G. Lajoie, As	12	27	39

Les matchs de la semaine

Le mercredi 11 janvier

Niverville 3
Île-des-Chênes 1

Le vendredi 13 janvier

Sainte-Anne 13
Saint-Pierre 3

Le samedi 14 janvier

La Broquerie 5
Niverville 4

Grunthal 5
Saint-Jean 3

Le dimanche 15 janvier

Hanover-Taché 9
South East MHL 5

Les matchs à venir

Le vendredi 20 janvier
Saint-Pierre rencontre Île-des-Chênes à 20 h.

Le samedi 21 janvier
Niverville rencontre Saint-Jean à 20 h.
Grunthall rencontre La Broquerie à 20 h.
Sainte-Anne rencontre Steinbach à 20 h.

Le mardi 24 janvier
Steinbach rencontre Saint-Pierre à 20 h.

Le mercredi 25 janvier
Saint-Jean rencontre La Broquerie à 20 h.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

10 500 $ pour l'usine d'eau

Le conseil municipal de Montcalm dépensera 10 500 $ pour améliorer l'isolation de l'usine d'eau de Saint-Jean-Baptiste.

«En fait, on va construire une sorte d'usine dans l'usine», explique le secrétaire-trésorier, Yves Sabourin. Ça doit permettre de diminuer la facture de chauffage. L'usine de Saint-Jean ne sert plus à traiter l'eau. C'est devenue une simple station de pompage.»

L.G.

SPORT

Enfin une victoire (9 à 5) de la Hanover-Taché aux dépens de la SEMHL

«On avait quelque chose à prouver!»

«Je suis content que ce n'est pas moi (dans le filet)!» commentait le gardien substitut Jamie Bound, de Morden, assis sur le banc des étoiles de la Ligue de hockey South Eastern Manitoba (SEMHL), pendant que l'attaque implacable de la Hanover-Taché (HTHL) marquait quatre buts de suite en troisième période, le 15 janvier, à Swan Lake.

La victoire de 9 à 5 de la HTHL est une première dans les quatre ans de l'affrontement annuel. Déjà, l'an dernier, lors du match des étoiles à Landmark, la HTHL avait remonté la pente, l'issue du match ayant été réglée par un seul point après une série de lancers libres.

«Je suis très satisfait, note l'entraîneur de la formation gagnante, Vern Penner de Steinbach, car après avoir perdu trois fois, on avait quelque chose à prouver. Je pense qu'on aurait aussi pu gagner l'an dernier. Il y a deux ou trois ans, je pensais que la SEMHL était plus forte. Maintenant, je crois le contraire.

«Ce qui nous a aidés, c'est le choix des joueurs: on a amené des lignes complètes d'attaquants (de Steinbach, d'Île-des-Chênes et de Niverville) et on a fait la même chose à la défense. Le fait d'avoir quatre lignes, et eux seulement trois, nous a aidés beaucoup en troisième période, soutient l'entraîneur des Huskies.»



Le fait d'avoir quatre trios a peut-être donné l'avantage à la Hanover-Taché. photo: Jean-Pierre Dubé

La satisfaction est d'autant plus grande que la HTHL s'est présentée avec trois joueurs importés seulement. «On a voulu gagner avec les gars de la place, souligne Vern Penner, mais ce n'était pas nécessairement notre meilleure équipe.»

La formation de la SEMHL était-elle très différente de celle de l'an dernier? Pas vraiment. Certes, il manquait celui qu'on qualifie de meilleur défenseur de la Ligue, Denis Marcon, des Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes, blessé au genou lors d'un partie hors concours au début de la saison contre La Broquerie.

Denis Marcon joue depuis quelques semaines, mais il n'est pas encore tout à fait à la hauteur des autres qui ont joué sans arrêt depuis octobre. Les Hawks, qui sont en avant-dernière place (avec 5 victoires, 11 défaites) étaient représentés par le défenseur Réal Comte et l'ailier droit Ray Clarke.

C'est plutôt à l'offensive fulgurante de la HTHL qu'il faut donner le crédit. Dans ce très beau match sans pénalités, les principaux gains offensifs ont été enregistrés par le trio de Steinbach; Pat Penner et Darren Paley ont inscrit chacun deux buts, deux passes.

Les autres buts ont été marqués par le défenseur Charlie Edwards et par le quatrième trio, composé de deux Red Wings (Jeff Braun et Glen Friesen) et d'un Hab (Mike Sitko, remplaçant Michel Normandeau, blessé à l'épaule).

Le point tournant de la partie a sans doute été en première période, lorsque le gardien Neil Stoesz, de La Broquerie, a fait quelques arrêts clés devant une attaque déchaînée. C'était 2 à 2 et la période a fini 3 à 2 en faveur de la Hanover-Taché. Après deux périodes, le compte était de 5 à 3.

On a remarqué l'absence des As à la rencontre. Jason Tétrault et Grant Sellen devaient pourtant être dans l'alignement. On sait que ce dernier s'est hissé au sommet du classement la semaine dernière, en compagnie de Pat Penner des Huskies, grâce à huit points récoltés dans un match contre Saint-Pierre, le 4 janvier.

Grant Sellen mène aussi dans le nombre de pénalités, avec 91 minutes, comme son équipe d'ailleurs, avec un total de 784 minutes, 53 de plus que les Clippers.

La surprise de la semaine dernière est une victoire de 5 à 4 de La Broquerie contre Niverville, qui venait de battre Île-des-Chênes. La lutte pour la première place se joue encore entre cinq équipes!

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le 3e Festival de la motoneige

On attend plus de 120 participants au derby de motoneige Saint-Pierre Winnipeg, l'activité centrale du 3e Festival de la motoneige, qui aura lieu les 27, 28 et 29 janvier à Saint-Pierre-Jolys.

«L'année dernière, on avait 108 machines, rappelle Réal Curé, membre du comité organisateur (1). Cette année, on en aura probablement 125, peut-être plus. On a fait beaucoup de publicité dans les clubs de motoneiges.

«Les motoneigistes sont intrigués de pouvoir entrer en ville sur la rivière.» Depuis trois ans, le Festival de la motoneige a la permission spéciale du capitaine de port de voyager en motoneige sur la rivière à l'intérieur des limites de la ville.

Le trajet d'environ 200 kilomètres a été surnommé «la randonnée des trois fourches» puisqu'il part de la fourche du ruisseau Joubert et de la Rivière-aux-Rats, qui elle se jette dans la rivière Rouge. Les motoneigistes continuent jusqu'au confluent des rivières Rouge et Assiniboine.

Les participants s'inscrivent le 28 janvier même entre 9 h et 10 h, heure du départ. Après un arrêt à Saint-Adolphe, les motoneigistes se rendent à la hauteur du canal de dérivation pour 11 h 30 où ils rencontrent le capitaine de port. Celui-ci les guide jusqu'à La Fourche, puisqu'il y a des coins plus dangereux sur la rivière en ville.

«Dans le cadre des activités du Sentier d'hiver, le Festival du Voyageur monte une tente pour accueillir les motoneigistes avec un goûter et de la musique. Puis, ils reviennent à Saint-Pierre, après un arrêt à Sainte-Agathe, pour 17 h.»

Lorsque le Festival de la motoneige est né à Saint-Pierre-Jolys en janvier 1993, il y avait seulement le derby. Depuis 1994, les organisateurs ont élargi la fête pour inclure une danse pour les jeunes (avec Flasback) le vendredi soir, et une journée familiale à partir de 12 h le dimanche sur le terrain du musée.

Aussi, la journée de samedi ne se termine pas avec le retour des motoneigistes. Après la longue randonnée, les participants, leurs familles et toute la communauté peuvent se réchauffer avec un bon repas traditionnel à 18 h 30, suivi d'une veillée avec la River Oak Band et animée par Mon oncle Oscar.

Karine BEAUDETTE

(1) Les membres du comité organisateur sont: Henri Bérard, Réal Curé, Paul Gauthier, Ronald Lussier, Lucien Nayet et Norbert Tessier.

Télé-horaire de la semaine du 23 au 29 janvier 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
7h30 TV-5 Télématin
8h00 T-M Bla Bla Bla...
9h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Top modèles
TV-5 Panorama (lundi)
TV-5 Découverte (mardi)
TV-5 Sous la couverture (mercredi)
TV-5 Contact (jeudi)
TV-5 La ruée vers l'art (vendredi)
9h01 CBWFT Pacha et les chats
9h15 CBWFT Johnson et ses amis
9h30 CBWFT Tao Tao
T-M Aimer
TV-5 Francofolies de Montréal 1994 (lundi)
TV-5 Vins et fromages (mardi)
10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
T-M Bon appétit
TV-5 La méthode Victor
10h15 TV-5 Gourmandises (lundi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
10h30 CBWFT Les Christine
T-M La vie à Montréal
TV-5 La chance aux chansons
TV-5 Viva (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
TV-5 Revue de presse française (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Au nom de la loi (mardi)
TV-5 Téléscope (mercredi)
TV-5 Téléobjectif (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
12h30 CBWFT Louvain à la carte
T-M Au nom de la beauté
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Vins et fromages (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Venise en hiver (jeudi)
13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
CBWFT Dallas (vendredi)
TV-5 L'heure de vérité (lundi)
TV-5 En toute liberté (vendredi)
14h00 T-M Santa Barbara
TV-5 Plaisir de lire (vendredi)
14h30 CBWFT Les temps modernes (lundi à jeudi)
CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
TV-5 La chance aux chansons (lundi au jeudi)
TV-5 Le jardin des bêtes (vendredi)
15h00 T-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
TV-5 Pyramide

Lundi 23 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Découverte
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Journal télévisé belge
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT 4 et demi...
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Téléobjectif
19h00 CBWFT À nous deux!
T-M La guerre de la drogue: Camarena
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Les héritiers Duval
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT La Course destination monde
23h02 T-M Fermeture
23h30 TV-5 Bas les masques
0h30 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Autant savoir
1h20 TV-5 RFI

Mardi 24 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Euro 3
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
TV-5 Téléscope
19h00 CBWFT Country centre-ville
T-M Le match de la vie
19h30 CBWFT Ma maison
TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Blanche
T-M Les oiseaux se cachent pour mourir
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Viva
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT À tout prix
23h02 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Taratata
0h00 CBWFT Découverte
0h45 TV-5 Euro 3
0h50 CBWFT En toute liberté
1h15 TV-5 RFI
1h20 CBWFT Fin des émissions

Mercredi 25 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Évasion
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT RBO Hebdo
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Envoyé spécial
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
19h30 T-M Les machos
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Venise en hiver
20h30 T-M Qui vive!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Contact
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Cinéma: Les grandes familles
23h06 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Venise en hiver
0h45 TV-5 Tell-quel
1h00 CBWFT Fin des émissions
1h15 TV-5 RFI

FILMS

23h00 CBWFT Les grandes familles
Fr.-Suisse 1989. Devant le déclin de l'empire Schoudler et la précarité de la position politique de son protecteur, Rousseau Simon Lachaume trahit la confiance de tous pour se hisser au poste de ministre des Beaux-Arts. (dernière de 4).

Jeudi 26 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Espace francophone
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Santa Maria
TV-5 Strip-tease
19h00 CBWFT Scoop
T-M La trentaine
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Thérèse Humbert
20h30 CBWFT M'aimes-tu?
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 En toute liberté
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Kaléidoscope
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Sortie libre
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Les aventures du jeune Indiana Jones
23h02 T-M Ciné-lune: Chaleur et poussière
23h45 TV-5 Noms de dieux
23h55 CBWFT Cinéma: Une histoire d'été
0h40 TV-5 Thérèse Humbert
1h32 T-M Fermeture
1h35 TV-5 RFI
1h45 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h02 T-M Chaleur et poussière
G.-B. 1982. Drame de moeurs. Une jeune Anglaise se rend en Inde pour enquêter sur l'aventure scandaleuse de sa grande-tante qui fut la maîtresse d'un rajah.

23h55 CBWFT Une histoire d'été
G.-B. 1988. Drame. Immobilisé par une entorse, un étudiant en droit est recueilli dans une ferme de Dartmoor. Ce dernier y rencontre une jeune fille, Megan, dont il devient follement amoureux.

Vendredi 27 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Panorama
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Cinéma du vendredi: Manhattan Loto
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Vidéoclips
TV-5 Thalassa
19h00 CBWFT Les grands films: Un royaume pour madame Simpson
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 T-M Star plus
TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Drôle de vidéo
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Histoires fantastiques
23h05 T-M Ciné-lune: La mégère apprivoisée
23h30 CBWFT Fous de la Pub
TV-5 Thalassa
0h00 CBWFT Cinéma: Windy City
0h30 TV-5 Viva
1h30 TV-5 RFI
1h35 T-M Fermeture
1h50 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h00 T-M Manhattan Loto
Am. 1987. Comédie policière. Un amateur de loterie et son amie s'improvisent détectives pour contrer une conspiration visant à altérer les résultats d'un tirage.

19h00 CBWFT Un royaume pour madame Simpson
É.-U. 1988. Drame. L'histoire de l'américaine Wallis Simpson qui gagna le coeur du prince de Galles, et pour laquelle celui-ci, devenu le roi Edouard VIII, choisit de renoncer au trône d'Angleterre.

23h05 T-M La mégère apprivoisée
G.-B. 1966. Comédie. Un gentilhomme ruiné accepte d'épouser une jeune fille au caractère difficile qu'il se charge d'amadouer.

0h00 CBWFT Windy City
É.-U. 1984. Comédie sentimentale. La nostalgie de ses années de collège amène un homme de Chicago à rassembler ses anciens camarades pour réaliser leur rêve de jeunesse: voguer vers les mers du Sud.

Samedi 28 janvier

7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Les oursons volants
8h00 CBWFT Le monde irrésistible de Richard Scarry
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M La forêt magique
8h45 CBWFT Aladin
9h00 T-M Batman
9h10 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
TV-5 Le jardin des bêtes
10h05 CBWFT Tiny toons
10h30 CBWFT Bravo la famille
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Ciné-maximum: L'idole d'Acapulco
TV-5 On aura tout vu!
11h30 CBWFT Ici la côte du Pacifique
TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT Les rues de San Salvador
TV-5 Mémoire d'exploits
13h00 CBWFT L'univers des sports
T-M Ciné-maximum: Gaby
TV-5 Décryptages
13h30 TV-5 7 jours en Afrique
14h00 TV-5 Reflets
15h00 CBWFT Perfecto
T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Clip postal
15h30 CBWFT Regards sur la nature
T-M Star plus
TV-5 Luna park
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Perfecto
TV-5 Thalassa
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Ciné-extra: Dune
TV-5 Magellan
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT L'Arche de Zoé
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Faut pas rêver
19h30 TV-5 Les francofolies de Montréal 1994
20h00 T-M Le défi des champions
TV-5 Perdu de vue
21h25 CBWFT Le téléjournal
21h45 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Le soir 3
22h10 CBWFT Univers inconnus
22h15 TV-5 Visions d'Amérique
22h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h40 CBWFT Comment ça va?
22h53 T-M Ciné-lune: Le bateau de la mort
23h10 CBWFT Télé-sélection: Le grand carnaval
23h45 TV-5 Décryptages
0h15 TV-5 Reflets
0h53 T-M Fermeture
1h15 TV-5 *À communiquer*
1h45 TV-5 La méthode de victor
1h50 CBWFT Fin des émissions
2h00 TV-5 RFI

FILMS

17h30 T-M Dune
Am. 1984. Science-fiction. En l'an 10991, deux clans se disputent l'exploitation de la planète Dune, source unique d'une épice très recherchée.

22h53 T-M Le bateau de la mort
Can. 1980. Drame d'horreur. Les survivants d'un naufrage se retrouvent sur un vaisseau fantôme où règne un esprit maléfique.

23h10 CBWFT Le grand carnaval
Fr.-Tun. 1983. Comédie dramatique. En novembre 1942, des troupes américaines débarquent en Afrique du Nord. Ce gigantesque débarquement, appelé «Operation Torch», préfigure celui du 6 juin 1944 en Normandie. Dans une ambiance héroïco-comique, la petite mais bruyante communauté européenne va rapidement s'habituer à la présence des Américains.

Dimanche 29 janvier

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT La bande à Munsch
8h40 CBWFT Doug
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Légendes du monde
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur Messe célébrée à l'église Sacré-Coeur de la communauté universitaire d'Ottawa par Jean Rochon, prêtre.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Ciné-maximum: Des gens comme les autres
TV-5 Planète musique
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Ah! Quels titres
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Horizons
TV-5 Faut pas rêver
13h30 T-M Ciné-maximum: Columbo: Le grain de sable
14h00 CBWFT Faites vos gammes
TV-5 Les Francofolies de Montréal 1994
14h30 TV-5 Le monde est à vous
15h00 T-M Chasse et pêche pour tous
CBWFT Sous la couverture
15h30 T-M Automag plus
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Vins et fromages
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Sport magazine
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'école des fans
17h20 T-M XXIXe Super Bowl
17h30 CBWFT Ce soir magazine
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Les beaux dimanches: Sur la route des heures
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 TV-5 *À communiquer*
20h30 CBWFT Les beaux dimanches: Andrea Chenier
21h00 T-M L'événement
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Le téléjournal
22h41 T-M Complètement marteau
22h50 CBWFT Scully rencontre
23h11 T-M Finances
23h20 CBWFT Les nouvelles du sport
23h30 TV-5 L'heure de vérité
23h41 T-M Fermeture
23h45 CBWFT En toute liberté
0h15 CBWFT Ciné-club: Play Time
0h30 TV-5 7 sur 7
1h30 TV-5 RFI
1h50 CBWFT Fin des émissions

FILMS

0h15 CBWFT Play Time
Fr. 1967. Comédie. M. Hulot doit rencontrer le chef de service d'un hôtel. De fil en aiguille, il se retrouve avec des Américains à l'inauguration du «Royal Garden» fraîchement rénové.

Gens d'ici

Guérir en français

L'Hôpital pour enfants de Winnipeg a désigné Jeannine Roy coordonnatrice de ses Services en langue française. Employée de l'Hôpital depuis 1983, elle combine maintenant ce nouveau poste avec celui de technologue en électroneurophysiologie depuis juillet 1994.

«Le grand défi, c'est de mettre les services en place. C'est un grand établissement; ça prend du temps. Et l'objectif final, c'est que chaque service à l'Hôpital des enfants puisse offrir un certain niveau de service en français. Selon moi, il y a une vraie lacune en matière de documentation; il faut se pencher là-dessus.»



Jeannine Roy.

Depuis son entrée en fonction, Jeannine Roy a déjà mené un sondage qui a permis d'identifier une quarantaine d'employés bilingues (ils portent une épinglette.) Une commis bilingue a été embauchée aux admissions et certains documents et panneaux ont été traduits.

«Le fait français n'est pas très évident à l'Hôpital. J'en suis consciente et c'est une priorité pour l'année qui vient», explique la résidente de Saint-Boniface. C'est en partie à quoi elle attribue le manque de demandes pour les services.

«Jusqu'à présent, on a eu très peu de demandes. Je pense que les gens ne savent pas qu'on offre les services, et qu'il y a aussi un peu de gêne. Pourtant, il y a des patients francophones: l'Hôpital pour enfants est le seul qui offre des services en pédiatrie.»

K.B.

SOCIÉTÉ

Une Église pentecôtiste tente de s'implanter à Saint-Boniface

Musique rock et lac de feu

L'histoire de Réal Aubin est classique. Celle d'un jeune franco-manitobain qui va à l'église chaque dimanche parce que ses parents l'exigent, mais sans savoir pourquoi. «Ma foi n'était pas vivante. Et c'était pareil pour mes amis.»

Et puis il y a eu l'inévitable accident «qui ouvre les yeux». Pour Réal, ce fut une violente crise d'asthme qui faillit lui coûter la vie. Il avait 18 ans. «Je me suis rendu compte que la vie était un cadeau du bon Dieu. Et j'ai commencé à chercher: Pourquoi suis-je sur Terre? Où est Dieu? Pourquoi le Seigneur ne nous parle-t-il pas, comme il le faisait autrefois avec Moïse et Abraham?»

Le diplômé de l'école Gabrielle-Roy (en 1988) a d'abord cherché les réponses dans son Église. En vain. «La plupart des gens à Saint-Adolphe pensaient que j'étais radical. Plusieurs ne comprenaient pas. Je me sentais comme une bûche qui brûle toute seule dans un foyer.»

Réal Aubin aime les paraboles, les images simples et frappantes. Il en abuse parfois un peu, comme le bon pasteur pentecôtiste qu'il est devenu en avril dernier après avoir étudié pendant trois ans au Central Pentecostal College de Saskatoon.

Sa première terre de mission: Saint-Boniface, château-fort du catholicisme romain... et francophone. Une précédente tentative d'implantation il y a 20 ans s'était soldée par un échec. Encouragée par l'essoufflement des églises traditionnelles, l'Assemblée pentecôtiste du Canada a décidé de renouveler l'expérience (1). On a trouvé un local (rue Goulet), un nom (The Rock/Le Rocher), et un pasteur jeune, sympathique et francophone.

Quelques mois seulement après son ouverture, la communauté du Rocher revendique déjà quelque 40 membres, dont environ 25 % de francophones. Parmi eux, Monique Murphy, résidente de Saint-Boniface.



photo: Laurent Gimenez

Le père Réal Aubin. «Il y a longtemps que je songeais à devenir prêtre. Mais je n'aimais pas l'idée de ne pas pouvoir me marier.»

«Ça fait un bon bout de temps que je cherchais une communauté. Quand j'étais adolescente, à l'Église catholique, je trouvais ça vraiment plate. J'avais été très frappée par une communauté catholique anglophone au centre-ville qui jouait de la musique rock et qui était toujours pleine, avec beaucoup de jeunes.

«Ce qui m'a attirée vers Le Rocher, c'est l'aspect communautaire. C'est quasiment comme une famille. Il y a beacoup de musique, et pas de cérémonies. On parle beaucoup de la Bible. Il y a aussi un très bon programme pour les enfants. D'ailleurs, ils attirent beacoup de jeunes. J'ai l'impression que mon mari et moi, on est parmi les plus âgés!»

La mère de deux enfants de 8 et 10 ans précise qu'elle a également été sensible au caractère «bilingue» de la communauté. «Quand je me suis éloignée de l'Église catholique, j'étais déchirée, parce que pour moi, ça faisait partie de la langue et de la culture.»

En fait de bilinguisme, la communauté du Rocher se contente de quelques chansons en français. Les discussions et les homélies se déroulent exclusivement en anglais. Il reste que l'Église pentecôtiste a de quoi attirer les «brebis égarées» du catholicisme. D'obédience chrétienne, elle reconnaît la Trinité et la Résurrection du Christ.

Seule une lecture attentive du credo révèle des éléments quelque peu fondamentalistes. On y parle de la «régénération» indispensable au salut, des pouvoirs de guérison surnaturels du Seigneur, et du «lac de feu» qui attend les impies.

Aux mots «fondamentalistes» et «télévangélistes», le père Aubin réagit vivement. «Peu importe les organisations. Ce qui compte, c'est la foi en Jésus-Christ. Nous faisons tous partie de la même grande famille.»

Laurent GIMENEZ

(1) L'Assemblée pentecôtiste compte 221 000 membres au Canada, dont 15 000 au Manitoba. Sa plus ancienne église est le Calvary Temple, à Winnipeg.

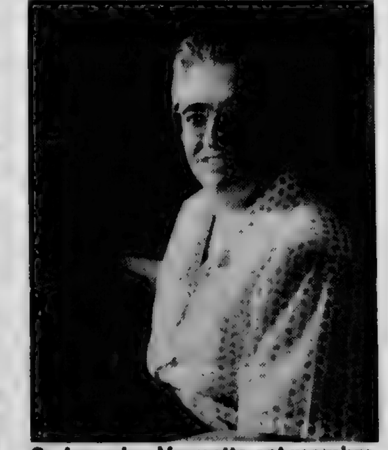
Lancement officiel le 28 janvier

Les catholiques à l'heure des petites communautés

Dans l'Église de Réal Aubin, il n'y a ni autel, ni bénitier, ni encensoir. Pas même une image du Christ. Tout juste une batterie et une guitare dont le père Aubin aime s'accompagner en chantant.

C'est une Église où l'on parle beaucoup de la Bible, mais aussi de drogue, de sida, et pourquoi pas, de musique rock. Une Église dont les prêtres peuvent être des femmes ou des hommes mariés. «On encourage le partage et la liberté d'expression, résume Réal Aubin. Au lieu de passer par des rituels, on établit une relation personnelle avec Jésus-Christ.»

Une approche évangélique «moderne» qui fait une dure compétion aux pratiques plus solennelles de l'Église catholique. Sr Jeannine Vermette, S.N.J.M., rejette pourtant catégoriquement la moindre accusation de «retard».



Sr Jeannine Vermette est membre d'une petite communauté chrétienne dans la paroisse Cathédrale.

«Oui, cette pratique en petits groupes correspond à la réalité d'aujoud'hui. Mais on n'a pas besoin d'aller au Rocher pour la trouver. Depuis trois ou quatre ans, des petites communautés chrétiennes se sont implantées dans neuf paroisses francophones. Ce sont des petits groupes de 8 à 12 personnes dans lesquels on réfléchit et on partage sa foi.»

Sr Jeannine Vermette admet cependant que le mouvement des petites communautés chrétiennes est encore «assez récent» au Manitoba français. «Jusqu'à présent, c'était surtout un projet pilote. Mais le mouvement sera lancé au niveau de tout le diocèse lors d'une journée de ressourcement le 28 janvier. Il suffit simplement de trouver des personnes qui s'engagent, qui sont prêtes à se réveiller.»

L.G.



AVIS PUBLIC

COMITÉ DE RÉVISION

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1995

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Ville de Winnipeg, le rôle d'évaluation foncière de 1995 pour la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie en a été déposée aux endroits suivants :

Bureau de l'évaluateur municipal - 3e étage, 65, rue Garry
Centre municipal, Rez-de-chaussée, Édifice de l'administration, 510, rue Main
Service d'urbanisme, 3e étage, 395, rue Main
Bureaux municipaux du District de Kildonan-Est – Transcona
755, chemin Henderson
(anciennement la ville d'East Kildonan, la municipalité rurale de North Kildonan et la ville de Transcona)
Bureaux municipaux du District de Lord Selkirk – Kildonan-Ouest
1760, rue Main
(anciennement la municipalité rurale de Old Kildonan et la ville de West Kildonan)
Bureaux municipaux du District de Riel – 604, chemin St. Mary's
(l'ancienne ville de Saint-Vital)
Bureau régional de Saint-Boniface – 219, boulevard Provencher
(l'ancienne ville de Saint-Boniface)
Bureaux municipaux du District d'Assiniboia
2000, avenue Portage
(anciennement la ville de St. James – Assiniboia, le village de Tuxedo, la municipalité rurale de Charleswood et la municipalité rurale de Fort Garry)

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

La PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes en révision aura lieu LE 15 FÉVRIER 1995 aux bureaux du Comité de révision, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel s'il y a lieu.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être révisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la Loi sur l'évaluation municipale, L.M. 1989-1990 c.24 ci-après dénommée «la loi», qui prévoit ce qui suit :

Requête en révision

42(1) Toute personne, y compris l'évaluateur, peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions

43(1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées:
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

LE PRÉSENT AVIS EST DONC PUBLIÉ POUR INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE REQUÊTE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1995 EST LE 31 JANVIER 1995 À 16 H 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus sont examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la Loi sur l'évaluation municipale L.R.M. 1989-1990 c.24 seront avisés par écrit quant aux date, heure et lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec les agents de la Direction compétente du Service de l'évaluation :

Évaluation des biens-fonds	986–4974
Évaluation des immeubles commerciaux	986–4998
Évaluation des biens résidentiels	986–2991
Renseignements généraux	985–2353 (standard téléphonique)

Brent Olynyk
Secrétaire du Comité de révision
Ville de Winnipeg
300, avenue Assiniboine
Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6

Fait ce 14e jour de janvier 1995.

Chronique religieuse

Qu'est-ce que l'ACMS?



Paul-Guy LAVACK
Laïc

Fondée en 1943 par soeur Marie-Berthe Dorais, s.g.m., et des professionnels de la santé dévoués, l'Association catholique manitobaine de la santé (ACMS) est une association provinciale bénévole qui se consacre au ministère de guérison de l'Église. Inspirée par Jésus-Christ et par son message évangélique, l'ACMS s'engage à promouvoir la compassion et le respect à l'égard de toutes les personnes en leur offrant des soins qui répondent à leurs besoins physiques, émotifs, spirituels et sociaux.

Toute personne étant créée à l'image de Dieu, les membres de l'ACMS croient que la vie a une valeur inestimable et qu'elle doit être respectée, de la conception jusqu'à la mort naturelle. En mettant l'accent sur la prestation de soins à la personne entière, l'ACMS encourage les activités qui favorisent le bien-être, rétablissent la santé et offrent une mort paisible.

L'ACMS est étroitement associée aux évêques du Manitoba et du Diocèse de Churchill et de la baie d'Hudson (Territoires-du-Nord-Ouest). Elle assure la liaison entre les établissements catholiques de soins de santé, les organismes, les paroisses et les particuliers. Depuis sa constitution le 15 mars 1943, l'ACMS a collaboré avec des organismes gouvernementaux et bénévoles afin de promouvoir l'excellence dans le domaine des soins de santé.

L'ACMS accomplit sa mission en offrant les ministères suivants: ÉDUCATION – cerner les besoins de ses membres en matière d'éducation et y répondre; SOINS DE SANTÉ PASTORAUX – offrir un leadership dans la présentation d'un point de vue et d'une vision catholiques et dans la prestation de services consultatifs à l'égard du ministère sacramentel et de la pastorale; ÉTHIQUE DES SOINS DE SANTÉ – jouer un rôle dynamique en répondant, à la lumière de l'enseignement catholique, aux préoccupations éthiques qui touchent le domaine de la santé; PROPRIÉTÉ CATHOLIQUE – favoriser la propriété des établissements catholiques de soins de santé comme moyen de maintenir la présence de l'Église dans le secteur des soins de santé; JUSTICE SOCIALE – intervenir activement dans les questions contemporaines qui touchent la santé.

L'Association catholique manitobaine de la santé est un centre de ressources provincial pour ses membres et pour toutes personnes intéressées à sa mission. Elle contribue à la prestation de soins de santé de qualité en s'associant aux chefs de file du secteur et en respectant le patrimoine catholique de compassion et de guérison au Manitoba.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le président, Paul-Guy Lavack, ou l'adjoint à l'administration, Gabriel Lévesque, en composant le 235–3106.

SAINT-BONIFACE

La phase I achève

Le nouvel édifice de 400, rue Des Meurons sera bientôt complet, la phase I tirant à sa fin. Les résidents de la Place Des Meurons auront bientôt accès à un restaurant et à un salon de beauté.

Le premier plancher de l'aile ouest (celle qui est plus près de la rue) est zoné dans la catégorie commerciale. Cet espace abritera un salon de beauté Four Seasons à partir du 15 février, et un restaurant, qui va probablement ouvrir le 1er avril.

«On est encore en négociations avec le restaurateur», explique Omer Lamoureux, porte-parole des Chevaliers de Colomb pour ce projet.

Le reste des 5 400 pi² est divisé en bureaux, actuellement à louer. «On espère louer un des bureaux à un médecin», précise Omer Lamoureux, en attendant la construction de la phase II (un centre de santé) à proximité.

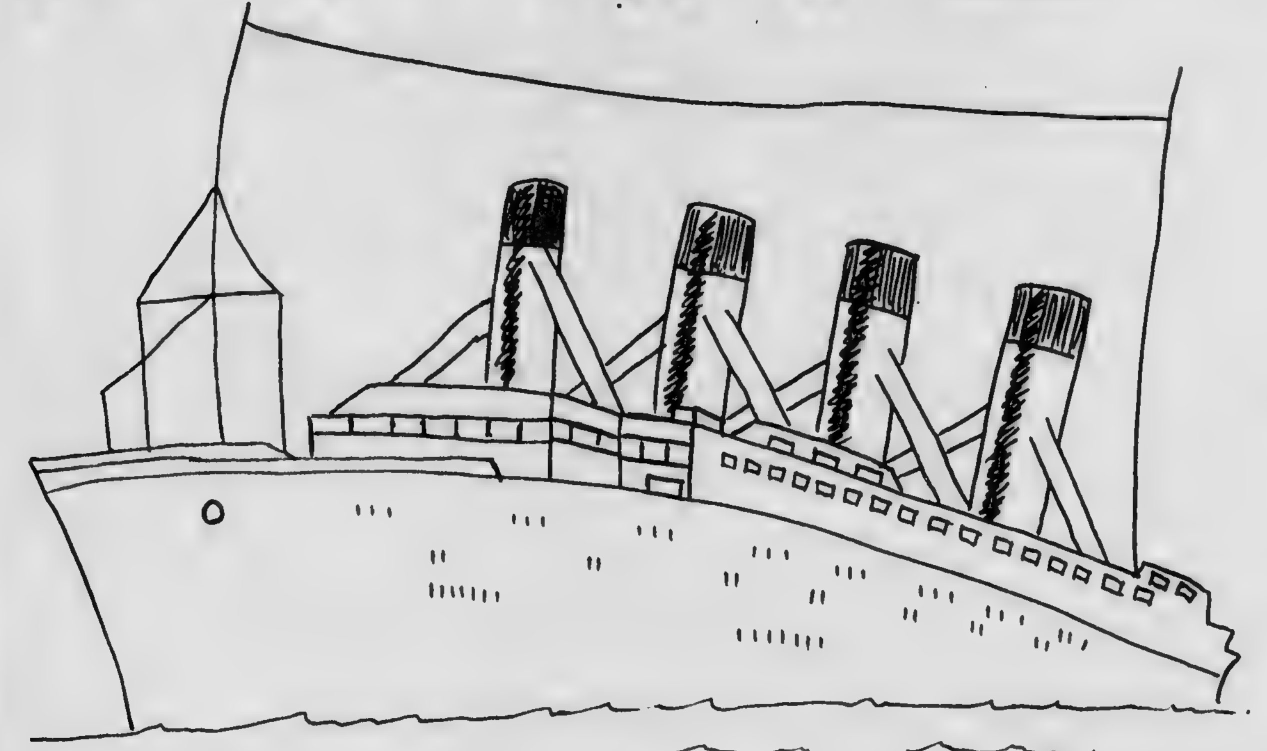
K.B.

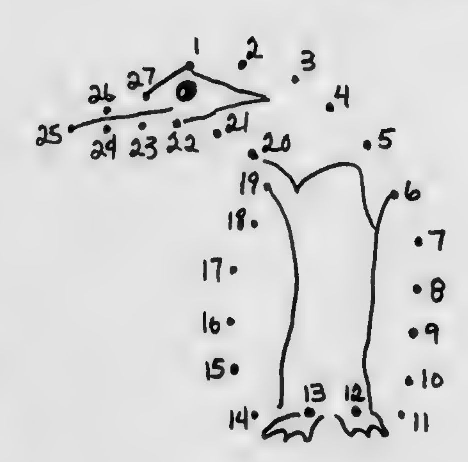
La page de BICOLO

Salut!

Il fait froid dehors! Les icebergs, les flocons de neige, la glace, etc... Brrr! J'ai froid rien qu'à y penser. Mais, nous au Manitoba, nous nous habillons chaudement afin de pouvoir vivre dans cette province glaciale. Amuse-toi bien avec les activités, et n'oublie pas le concours.

Bicolo



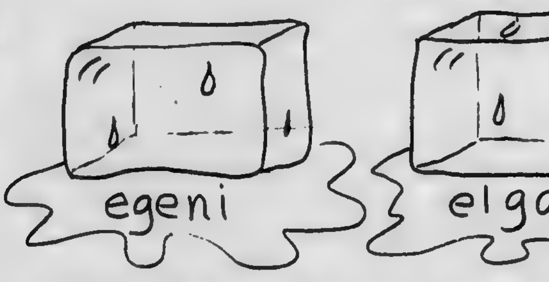


Il y a longtemps, un énorme navire nommé le Titanic a coulé parce qu'il a frappé un iceberg. Colore le navire et inscris son nom dessus.

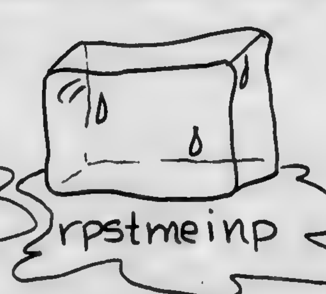
SAVAIS-TU QUE?...
les icebergs paraissent plus petits qu'ils le sont vraiment? Environ 1/8 seulement de sa masse flotte au0dessus de l'eau.

SAVAIS-TU QUE?...
les icebergs sont de grands morceaux de neige et de glace qui se détachent de la terre et glissent dans la mer? On les voit surtout au printemps.









Les glaçons ont fondu et ont mêlé les lettres. Peux-tu les démêler? (Indice: les mots peuvent être trouvés dans les SAVAIS-TU?)

♥ CONCOURS ♥



Pour les jeunes de 2 à 6 ans: Il faut que tu dessines et colories un dessin quelconque fait seulement de coeurs. Ex.: les nuages doivent être en forme de coeurs.

Pour les jeunes de 7 à 13 ans: Il faut que tu fasses un collage sans aucun écrit, également avec des coeurs. Ex.: les pupilles des yeux d'un personnage doivent être en forme de coeur.

Date limite du concours: 1er février 1995

Coupon de participation

Remplis le coupon de participation et envoie-le avec ton dessin à l'adresse suivante:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (Manitoba)

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ______________ Âge: ______

Lequel des courants de vent se rend au flocon de neige le premier?

SAVAIS-TU QUE?...
un iceberg peut être aussi grand qu'une petite île?

Recyclez ce journal!

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 ***(sans frais)***
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-9600
Télécopieur: 233-2689

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main
30e étage
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Encouragez nos annonceurs!

Music - Musique - by par Lionel
Pour une bonne soirée!
Lionel Collette
Téléphone: 878-2761

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LUC DANDENAULT au 433-7633
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255-2459.

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
264, avenue Portage, 2e étage
Téléphone: 943-6628

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________

QUIZ

Les feux de l'actualité



QUESTIONS

1. Sur qui cette femme tire-t-elle?

2. Où sont apparus les premiers journaux?

3. Où et quand est apparu le premier mensuel imprimé?

4. Quelle est la particularité de *La Gazette*, parue pour la première fois en France en 1631?

5. À combien d'exemplaires *La Gazette* tirait-elle en 1638?

6. Quel est le premier journal qui a été imprimé sur rotatives (presses à cylindres)?

RÉPONSES

1. Ce dessin illustre un des plus célèbres meurtres de journaliste. Il s'agit de l'assassinat de Gaston Calmette, directeur du quotidien français *Le Figaro*, par la femme du ministre des Finances, Joseph Caillaux, en 1914. Mme Caillaux espérait mettre ainsi fin à la campagne négative que *Le Figaro* menait contre son mari. En réalité le geste mit surtout fin à la carrière politique du ministre.

2. Dans la Rome antique. Ces journaux, appelés «acta diurna» (actes du jour), étaient distribués aux quatre coins de l'Empire. Sous Jules César, l'hebdomadaire *Commentarius Rerum Novarum* (Chroniques des nouveautés) était recopié à 10 000 exemplaires par 300 esclaves scribes.

3. En Chine vers l'an 800, soit six siècles avant l'invention de l'imprimerie à caractères mobiles (typographie) en Europe. D'abord mensuel, le *Kai-yuan tsa-pao* devint hebdomadaire en 1361, et quotidien en 1830!

4. Il s'agit du premier journal moderne de l'histoire. Son créateur, Théophraste Renaudot, a inventé l'éditorial, la publicité, le numéro spécial (les «extraordinaires») et les suppléments. Il plaçait systématiquement les faits avant les commentaires.

Sa théorie du journalisme n'a pas vieilli. Il écrivait notamment: «L'histoire est le récit des choses advenues. La gazette seulement le bruit qui en court. La première est tenue de dire la vérité. La seconde fait assez si elle empêche de mentir.»

5. 1 200 exemplaires.

6. Le Times de Londres en 1860.

Compilé par Laurent GIMENEZ

(Source: La grande aventure de la presse, Jacques Wolgensinger, Découvertes/Gallimard)

RECETTE

Potage à l'italienne

Une journée de ski, ça creuse l'appétit! Pour rassasier les affamés, quoi de mieux qu'un potage à l'italienne prêt en moins d'une demi-heure?



Potage à l'italienne

1/2 lb (250 g) de saucisses de porc, coupées en morceaux d'un demi-pouce (1,25 cm)
1/2 lb (250 g) de saucisse italienne douce, coupée en morceaux d'un demi-pouce (1,25 cm)
1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de champignons condensée
1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de pommes de terre condensée
2 boîtes d'eau
2 tasses (500 mL) de macaronis en coudes cuits
1 paquet (300 g) de haricots verts surgelés, cuits et égouttés
1/2 tasse (125 mL) de tomates en conserve hachées

- Faire cuire les saucisses à la casserole jusqu'à ce qu'elles soient cuites, soit environ
- Vider la graisse.
- Ajouter les soupes; incorporer l'eau peu à peu.
- Ajouter les autres ingrédients.
- Faire chauffer en remuant de temps en temps.

Pour 6 personnes.

PROVINCE

À vos marques et à vos berceuses!

Le théâtre de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) cherche à ramasser des fonds en invitant tout le monde à marcher ou à se bercer pendant une heure.

Ce marcheton et berceton aura lieu le 1er mai de 14 h à 15 h dans les clubs d'âge d'or de la province, mais il est déjà temps d'approcher des commanditaires. Trois prix seront offerts aux participants ayant récolté le plus de commanditaires. Également, un prix de 100 $ sera tiré parmi tous les commanditaires lors de l'assemblée annuelle le 17 mai 1995.

On peut se procurer les feuilles de commandite à la FAFM ou aux clubs locaux. Info: Adrien Leclerc au 883-2381, Augustine Abraham au 233-6448 ou Solonge Martin au 233-6230.

K.B.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

MÈRE INTÉRESSÉE À GARDER enfants de 1 an et plus dans mon foyer. Située dans la région E.K./Transcona. Si intéressé, s.v.p. composer le 663–0295.
832-

REMERCIEMENTS à Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus pour faveur obtenue. B.M.
839-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. O.J.F.
844-

QUE LE SACRÉ-COEUR de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. C.M.P.
846-

Recherche

À LA RECHERCHE d'une gardienne pour mon garçon de 4 ans, non fumeuse, bilingue, heures flexibles. Composer Danilla au 774–6133 ou laisser un message au 237–6246.
834-

À vendre

VENTE PRIVÉE: Petite maison en très bon état. Cinq appareils inclus, trois chambres à coucher. 233–3154.
815-

À VENDRE: Maison à Saint-Vital, à 2 min. de l'école Lavallée, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, lot double, garage et grand jardin. 68 900 $. Tél.: 255–1194.
820-

À VENDRE: À Saint-Malo, maison bungalow (1 120 pi^2) située sur la rue de La Grotte, âgée de 26 ans en très bon état. Chauffage à l'électricité, triple fenêtres de 4 ans, toit de 10 ans, 3 chambres à coucher plus «utility room», garage attenant extérieur blanc sans entretien. Prix 49 900 $. Appelez Pat ou J.-P. après 18 h. 256–0283.
828-

À SAINT-MALO: 166, rue Macaire, maison de 1 120 pi^2, garage double sur grand lot 165 x 132 avec clôture métallique sur 3 faces. Lot bien boisé. Nouveau toit. Nouveau stucko sur maison. Accès pour handicappés. 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Billards, frigo, congélateur, sécheuse, laveuse et cuisinière inclus. 54 900 $ ou meilleure offre. 347–5494, 254–5691 ou 895–2221.
841-

À VENDRE: Saint-Boniface, joli bungalow totalement rénové, grande cuisine ensoleillée, 2 ch. de bain, sous-sol fini professionnellement, grand garage. Faut le voir pour le croire! Hypothèque intéressante peut-être assumée à 7 % pour 2 ans. Appelez Alice Arnal au 475–9130 Sutton Group K.R.E.
845-

À VENDRE: Maison à Saint-Jean-Baptiste, situé sur un lot de 58 x 235, près de l'école, 4 chambres à coucher, cuisine rénovée, air climatisé, entrée pavée, garage attaché. Appelez au 758–3303.
847-

À VENDRE OU À LOUER: Grande maison de 2 141 pi^2, située au 457, rue Jeanne-D'Arc à deux pas du Collège et de l'Hôpital. Cette grande maison a été rénovée à l'intérieur et saura répondre à tous vos besoins. Roger Robidoux au 237–4255 Realty World Robidoux.
848-

LA CAMPAGNE VOUS INTÉRESSE? Pourquoi ne pas construire votre nouvelle maison ou un challet sur un lot boisé (3 acres) le long de la Rivière-aux-rats. Tranquillité, nature fraîche et tous les services en français. Le prix: 22 900 $. Une aubaine! Roger Robidoux au 237–4255 Realty World Robidoux.
849-

À louer

À LOUER: Appartement simple, garçonnière, 25 % des revenus (Chez-Nous Inc.). Appelez Suzanne Dion au 233-7761.
783-

À LOUER: 529, rue Saint-Jean-Baptiste, logement d'une chambre à coucher. Disponible immétiatement. Chauffage, électricité et eau non compris. 350 $ par mois. 237–4604.
811-

À LOUER: Appartement rue Aulneau & Despins. Disponible immédiatement. Tout près du Collège, 1 chambre à coucher. 355 $ par mois, comprend tous les services. 255–1578.
814-

ESPACE DE BUREAU À LOUER: Immédiatement au 155, boulevard Provencher, 1 000 pi^2, en partie ou en totalité. Composez le 231–1333 ou le 235–0715.
819-

À LOUER: Saint-Boniface, 505, rue Ritchot, appartement 1 chambre à coucher, air climatisé, sécurité, 422 $ par mois. Libre le 1er février. Téléphone: 233–0961.
829-

À LOUER: Grand sous-sol plus garage. Une chambre à coucher, entrée privée, bon accès aux autobus de ville. À l'intérieur du parc Niakwa près de la piscine Bonivital. Pour un prix réduit de 300 $ par mois. Tous les services sont compris. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 255–2301.
835-

MAISON À LOUER: Rue Ritchot, Saint-Boniface, 2 chambres à coucher, garage, 4 appareils, peinture fraîche, 500 $ par mois, services non compris. Composez le 736–2970.
842-

À LOUER: Sur la rue Notre-Dame, appartement d'une chambre, salon, cuisine et salle de bain. Laveuse et sécheuse ainsi que tous les services sauf l'hydro. Propre et tranquille. Entrée privée. Stationnement inclus. Libre le 1er février. 350 $ par mois. Composez le 235–0240.
843-

Publi-reportage

Philippe Chaput ouvre une imprimerie moderne

Après avoir été directeur de caisse populaire, commerçant au détail à Saint-Adolphe et à Île-des-Chênes, Philippe Chaput, fils de Louis et Marie-Ange Chaput, a trouvé un nouveau défi à sa mesure: devenir imprimeur.

«Depuis que j'ai vendu mes parts dans les magasins, explique Philippe Chaput, j'ai bien sûr été très occupé, mais je cherchais surtout une opportunité d'investissement qui allait me changer complètement du magasin général.»

Ce quelque chose de différent, il l'a trouvé en 1994.

«J'ai entendu parler des franchises de la compagnies Henry Armstrong Instant Printing, poursuit Philippe Chaput. J'ai contacté le président de l'entreprise, Greg Armstrong, et lui ai demandé pourquoi il n'y avait pas de franchise à Saint-Boniface.

«Sa réponse a été très claire: Pour ouvrir à Saint-Boniface, il faut trouver un franchisé bilingue. Actuellement, je n'en ai pas.»

Dès cet instant, Philippe Chaput a vu sa chance se concrétiser et ne l'a pas laissée passer. Il a tout de suite pris rendez-vous avec le franchiseur et, comme l'explique Philippe Chaput, «cela a immédiatement cliqué entre nous.»

La localisation de cette nouvelle entreprise était très importante, tant pour Greg Armstrong que pour Philippe Chaput.

«Il nous fallait trouver un lieu visible, avec du stationnement et au coeur du centre des affaires de Saint-Boniface. Le 276, rue Marion, juste en face du Safeway, est un lieu exceptionnel et répondait à toutes nos exigences.»

Ouvert depuis quelques semaines

Philippe Chaput a ouvert sa franchise à la fin 1994. Il croyait dur comme fer que sa clientèle allait être majoritairement francophone. «Je ne m'étais pas trompé, poursuit-il. J'estime que plus des trois quarts des gens que nous avons servis à date sont francophones.»

C'est pourquoi tout le monde parle français dans cette succursale. «Et ce sera toujours comme cela,» souligne-t-il fièrement.

Au cours des prochains jours, Philippe Chaput organise une semaine promotionnelle où plusieurs des services les plus populaires seront offerts à rabais. «Je veux que les gens viennent voir les services que nous offrons et la qualité de nos produits.

«Nous offrons aussi un service de location d'ordinateur à taux horaire. Il est rare et difficile de trouver des ordinateurs aussi puissants sur le marché de la location à court-terme. Partout où Henry Armstrong l'offre, ce service est très populaire.»

Mais ce n'est pas tout: Henry Armstrong Instant Printing offre tous les services d'imprimerie, allant de la simple photocopie à l'unité jusqu'à l'impression de dépliants reliés et imprimés en quatre couleurs.

«Nous imprimons entre autres des affiches de format 11" x 17" en couleurs pour des petits volumes. Cela est un service formidable pour une petite entreprise qui oeuvre dans le secteur culturel, ou pour une agence de voyages, par exemple.

«Nous savons que des commerces de ce genre peuvent avoir besoin d'une cinquantaine d'affiches pour promouvoir un produit particulier. Chez un imprimeur normal, pour avoir un prix à l'unité raisonnable, il faut faire imprimer un grand nombre d'affiches. Avec nous, il n'est pas nécessaire d'acheter nos affiches par centaines.

«Dans certains cas, nous offrons même un service de cueillette et de livraison chez le client», poursuit Philippe Chaput.

Ne manquez pas l'ouverture officielle qui aura lieu du 21 au 28 janvier. Plusieurs spéciaux seront offerts à la clientèle (voir ci-bas).

Philippe Chaput vous invite cordialement à en profiter!



Grégoire Armstrong et Philippe Chaput.

REÉR REÉR REÉR REÉR REÉR REÉR REÉR REÉR

VOUS POURRIEZ GAGNER 10 000 $

EN INTÉRÊT SUR VOTRE COTISATION À VOTRE REÉR



RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

1. En cotisant à votre compte REÉR vous courez la chance de doubler votre placement en vous méritant 100 % d'intérêt pendant un an , jusqu'à concurrence de 10 000 $. Vous recevrez un bon de participation pour une première contribution de 500 $ à 5 000 $ et un autre bon pour chaque tranche additionnelle de 5 000 $. Vous devez déposer vos bons dans l'une des boîtes prévues à cet effet dans les caisses populaires participantes. La cotisation à un compte REÉR peut prendre la forme d'une nouvelle cotisation (en bloc ou par versements), d'un transfert ou d'un renouvellement.

2. Le concours «Regardez-ça de près...de nouveau» débute le 2 janvier 1995 et se termine le 1er mars 1995 à l'heure de fermeture de la caisse populaire participante.

3. Un tirage sera effectué parmi tous les bulletins de participation reçus dans les caisses populaires participantes. Ce grand tirage aura lieu le 7 mars 1995 à Winnipeg à 10 heures.

4. La première personne dont le nom sera choisi lors du tirage recevra des caisses populaires du Manitoba, en intérêts, la somme équivalente à la cotisation qu'elle a versée à son compte REÉR, jusqu'à concurrence de 10 000 $. Si la personne dont le bon de participation est choisi en premier n'a cotisé que 3 000 $, par exemple, les caisses populaires du Manitoba lui remettront 3 000 $ en intérêts et cette personne disposera donc d'un total de 6 000 $ dans son compte REÉR. Immédiatement après, un deuxième bon de participation sera choisi au hasard parmi ceux des autres personnes admissibles, et ainsi de suite jusqu'à ce que la somme totale de 10 000 $ ait été attribuée.

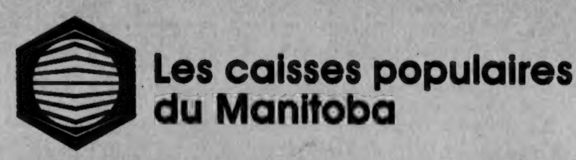
5. Durant la période de janvier à mars 1994, 5 000 personnes ont cotisé à leur compte REÉR des caisses populaires du Manitoba. Si ce nombre demeure le même en 1995, vous disposerez donc d'au moins une chance sur 5 000 de gagner le prix. Vos chances pourraient être doublées si deux tirages étaient nécessaires et même triplées si trois tirages étaient nécessaires.

6. La personne ou les personnes (si plus d'un tirage est nécessaire), dont le nom sera choisi au hasard, en seront avisées par téléphone ou lettre recommandée. Les sommes gagnées en intérêts au cours du tirage seront obligatoirement placées pour une durée d'au moins un an dans le compte REÉR auquel le gagnant ou les gagnants auront versé la cotisation qui a donné droit au(x) bon(s) de participation gagnant(s). Les caisses populaires du Manitoba déposeront les sommes gagnées dans les comptes REÉR pertinents, au plus tard le 31 mars 1995 et aux taux d'intérêt en vigueur.

7. Tous les bulletins deviendront la propriété exclusive des caisses populaires du Manitoba. Le ou les prix doivent être acceptés tels quels et ne peuvent être remplacés. En participant au concours, le gagnant ou les gagnants (si plus d'un tirage est nécessaire) autorisent les caisses populaires du Manitoba à utiliser au besoin leur nom ou leur photographie à des fins publicitaires, et ce, sans rémunération. Pour avoir droit au(x) prix, le ou les gagnants devront préalablement répondre correctement, dans un temps limité et sans aide, à une question d'ordre arithmétique qui leur sera communiquée par téléphone. Toutefois, dans le cas d'un gagnant âgé de moins de 14 ans, l'un de ses parents ou son tuteur pourra répondre à la question d'ordre arithmétique en son nom. En outre, avant d'obtenir son prix, tout gagnant devra signer les formules de quittance et d'exonération de responsabilité qui lui seront remises.

8. Vous pouvez participer à ce concours dans l'une des caisses populaires participantes du Manitoba. On ne peut être déclaré gagnant plus d'une fois dans le cadre du concours. Les bons de participation ne peuvent être transférés.

9. Le concours est ouvert à tous les résidents du Manitoba. Par contre, les personnes suivantes ne sont pas admissibles au concours : les employés de la Fédération des caisses populaires du Manitoba ou de ses caisses populaires affiliées, le conjoint et les enfants à charge de ces employés et les personnes qui habitent sous le même toit que ces employés, les membres du conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires du Manitoba ou de ses caisses populaires affiliées, les employés de La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires, les fournisseurs des produits et services utilisés aux fins du concours ainsi que les membres du jury.



SUPPLÉMENT À : • La Liberté • The Carillon • The Times • Winnipeg Free Press • The Dauphin Herald • The Scratching River Post

POUR RÉDUIRE VOS IMPÔTS

On peut cotiser à son REÉR tout au long de l'année...

mais pour réclamer une déduction en 1994, on doit le faire d'ici le

1er MARS 1995

MARS 1995						
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LE MONTANT MAXIMAL

de votre cotisation pour l'année 1995 est fixé à 18% du revenu gagné de 1994, jusqu'à concurrence de 13 500 $, moins le facteur d'équivalence (FE) figurant sur vos feuillets d'impôts sur le revenu de 1994 (T4), en plus de la somme inutilisée à laquelle vous avez droit. Si vous avez 18 ans ou plus, vous pouvez verser un excédent de 8 000 $ sans pénalité, qui pourra servir de cotisation déductible au cours des années subséquentes.

Pour plus d'information

SANS FRAIS 1-800-282-8079

(REVENU CANADA)

REÉR PAR VERSEMENTS AUTOMATIQUES

Si vous avez de la difficulté à économiser, votre caisse populaire peut vous offrir la solution conçue spécialement pour répondre à vos besoins :

- Choix du montant et de la fréquence.
- Versements hebdomadaires, bimensuels ou mensuels.
- Intérêts accumulés à l'abri de l'impôt.

ACCUMULATION DE VOTRE REÉR

COTISATION ANNUELLE	COTISATION MENSUELLE	10 ANS	20 ANS	30 ANS
960 $	80 $	14 135 $	44 650 $	110 525 $
1 200 $	100 $	17 670 $	55 810 $	138 155 $
1 920 $	160 $	28 270 $	89 295 $	221 050 $
2 400 $	200 $	35 335 $	111 620 $	276 310 $

- Calculé sur la base de virements mensuels au taux annuel de 3% capitalisé semestriellement. À la fin de chaque année, les montants accumulés ont servi à acheter un certificat de dépôt à terme au taux de 8%, capitalisé annuellement.
- Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

5 CONSEILS DE VOTRE CAISSE POPULAIRE

#1 UN PRÊT POUR UN REÉR

peut vous être bénéfique puisque le coût du prêt est généralement compensé par les réductions d'impôts et les intérêts réalisés grâce à votre REÉR. En plus, vous pouvez utiliser votre remboursement d'impôt (s'il y a lieu) pour repayer une partie de votre prêt.

#2 EN PARTICIPANT AU REÉR DU CONJOINT

vous pourrez alors équilibrer vos revenus au moment de la retraite tout en payant moins d'impôt, année après année.

#3 EN COTISANT AU DÉBUT DE L'ANNÉE

vous accumulerez ainsi à chaque année un surplus d'intérêt appréciable. Par exemple, une cotisation annuelle de 1 000 $ faite en début d'année représente après 30 ans un supplément d'intérêt de 9 060 $.

#4 EN COTISANT À CHAQUE ANNÉE

vous bénéficierez d'une augmentation importante de votre capital à long terme. Par exemple, ne pas cotiser 1 000 $ cette année réduit de 4 660 $ la valeur de votre REÉR dans 20 ans.

#5 EN DIVERSIFIANT LES ÉCHÉANCES DE VOS REÉR

vous protégez ainsi vos épargnes contre les fluctuations des taux d'intérêt et vous obtenez un rendement supérieur (à moyen et long terme) stable.

LE TEMPS PASSE....

CROISSANCE DE VOTRE REÉR

COTISATION ANNUELLE	15 ANS	25 ANS	30 ANS
1 000 $	29 325 $	78 955 $	122 345 $
2 000 $	58 650 $	157 910 $	244 690 $
5 000 $	146 620 $	394 770 $	611 730 $
10 000 $	293 240 $	789 540 $	1 223 460 $

- Services offerts dans les caisses populaires participantes et les conditions peuvent varier dans certaines caisses.
- Exemples contenus calculés en fonction d'un taux d'intérêt annuel de 8%, capitalisé annuellement.